

## CHAPITRE 1

# L'Auvergne dans le contexte politique des VIIIe-Xe siècles



Vierge en Majesté d'Étienne II de Clermont. *Codex claromontensis*.  
Œuvres de Grégoire de Tours. B.M. de Clermont-Ferrand, Ms. 145 (Cf. p. 272)

## PLAIDOYER POUR L'ÉVÈNEMENTIEL

Autrefois, dans les manuels comme dans l'enseignement, C'était surtout l'histoire événementielle qui était retenue, celle des grandes dates et des faits politiques marquants, celle des grands personnages. À la suite d'un mouvement d'idées apparu il y a une cinquantaine d'années avec l'Ecole des Annales, une nouvelle tendance l'a heureusement emporté, qui privilégie tout autant l'histoire des structures, et, depuis une dizaine d'années, l'histoire des mentalités <sup>1</sup>.

Il serait cependant dangereux, sous le prétexte d'une nécessaire révolution de l'approche historique, de passer désormais sous silence ce qui faisait l'essentiel de l'historiographie classique ; c'est souvent grâce à l'événement qu'on comprend les structures et les mentalités ainsi replacées dans leur contexte. Une tendance excessive à banaliser l'histoire, à la ramener à une sèche description de la vie quotidienne de nos ancêtres est de nature à réveiller la nostalgie des grandes batailles, des héros et des dates <sup>2</sup>.

Il est légitime de chercher derrière les événements, grands ou petits, qui jalonnent l'histoire d'un pays les motivations plus ou moins évidentes de sa population, motivations qui conditionnent autant les événements qu'elles en sont fonction. En histoire régionale, on ne saurait comprendre la situation sans références au contexte « national » et sans une étude serrée des rapports entre pouvoir central et forces locales.

Pour le haut Moyen Âge, les monographies produites depuis une trentaine d'années vont dans ce sens, qui essaient de faire le point sur telle ou telle région à travers l'étude de sa société et de ses structures replacées dans le contexte historique global <sup>3</sup>.

L'ouvrage récent de Michel Rouche sur l'Aquitaine pré-carolingienne est un modèle à cet égard <sup>4</sup>. Il éclaire d'un jour nouveau des travaux déjà anciens et presque exclusivement consacrés à l'histoire des faits politiques, comme ceux de Léonce Auzias ou de Jan Dhondt <sup>5</sup>. Derrière les grands bouleversements qui secouent une région, ce sont ses aspects sociaux et ses mentalités qui transparaissent et viennent expliquer le phénomène autonomiste.

Au moment d'aborder l'analyse de la situation politique des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles en Auvergne, il convient ainsi, en premier lieu, de nous tourner vers l'historiographie traditionnelle, de l'interroger pour voir comment elle évoque le problème majeur des rapports de force entre un pouvoir monarchique caduc et des provinces marginales aux vellétés d'indépendance toujours latentes. L'Auvergne est un terrain d'observation privilégié car elle est regardée depuis longtemps comme le cœur de cette Aquitaine rebelle, comme le bastion du *regnum aquitanicum* et le modèle de la résistance aux pouvoirs extérieurs, de la même manière qu'au temps de Vercingétorix ou de Sidoine Apollinaire.

Ce premier chapitre vise donc à reconstituer la longue suite des démêlés entre le pouvoir central et les Auvergnats ; cette démarche chronologique est peut-être critiquable, mais elle va pourtant être révélatrice. Nous assisterons tout d'abord à la faillite du système carolingien mis en place au VIII<sup>e</sup> siècle pour gouverner la province dans un environnement hostile à la royauté du Nord. Nous serons ensuite témoins de l'émergence des princes territoriaux qui sembleront mener les destinées du pays pendant un temps. Nous constaterons enfin les échecs successifs ou conjoints de reprise en main de la situation par ces princes et par le roi, alors qu'avec la crise féodale, arrive le temps des sires...

<sup>1</sup> Citons pour mémoire les deux ouvrages fondamentaux de Lucien FEBVRE, *Philippe II et la Franche-Comte*, Paris, 1911 et Mare BLOCH, *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, 1931.

<sup>2</sup> Cf. LE GOFF, *La nouvelle histoire*, Paris, 1968, et LE ROY LADURIE, « Dix ans de recherches historiques », dans la revue *L'Histoire*, 1978, n. 2, p. 60.

<sup>3</sup> DUBY, dans *La société aux XII et XIII siècles dans la région mâconnaise*, thèse de 1953, éd. Paris, 1971, et dans *Guerriers et paysans*, Paris, 1973, a tracé la voie, suivi par d'autres : FOSSIER, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII siècle*, Paris, Louvain, 1968. — GARAUD M., *Les châtelains de Poitou et l'avènement du régime féodal, du XIIe au XIIIe siècle*, Poitou, 1967. — GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XII siècle*, Paris, 1972. — TOUBERT, *Les structures d'ri Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*, Paris, Rome, 1973. — CHEDEVILLE, *Chartres et ses campagnes (XIe-XIIIe siècle)*, Paris, 1973. — DEVAILLY, *Le Berry du Xe siècle au milieu du XIIIe, Etude politique, religieuse, sociale et économique*, Paris, 1973. — MAGNOU-NORTIER, *La société laïque et l'Église dans la province ecclésiastique de Narbonne de la fin du VIIIe siècle à la fin du XIIe siècle*, Toulouse, 1974. — BONNASSIE, *La Catalogne du milieu du Xe siècle à la fin du XIe siècle ; croissance et mutations d'une société*, Toulouse, 1975-1976. — POLY, *La Provence et la société féodale, 879-1166*, Paris, 1976. — BUR, *La formation du comte de Champagne, v. 950 — v. 1150*, Nancy, 1977...

<sup>4</sup> *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781. Naissance d'une région*. Paris, 1979.

<sup>5</sup> AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, Paris, 1939. — DHONDT, *Etude sur la naissance des principautés territoriales en France (IXe-Xe s.)*, Bruges, 1948.

## I. UN PAYS DIFFICILE À GOUVERNER

(768-886)

Après cinquante ans d'indépendance et une laborieuse campagne de Pépin le Bref (de 760 à 768 !) l'Auvergne et toute l'Aquitaine retombent sous le joug de l'occupant du Nord. Ce serait faire affront au « peuple » arverne que de penser qu'il se fût alors soumis sans résister ; ce serait faire bon marché de ses traditions autonomistes : les historiens de l'Aquitaine ont montré que jamais l'Etat franc n'a pu prendre de racines profondes dans les pays du sud de la Loire.

L'Auvergne est un pays difficile à gouverner. Les chroniqueurs et annalistes de l'époque, tous du nord de la Gaule, connaissent bien les causes de cette situation, même s'ils ne les analysent pas. En Francs, ils placent le problème à un niveau plus général, celui des relations entre leurs « compatriotes » et ces peuples rebelles du Sud.

Mais il ne suffit pas de dénoncer la *fides aquitanica* pour gouverner le pays : sous Charles le Chauve une réforme structurelle s'imposera et sera paradoxalement à l'origine d'une principauté territoriale, celle des Guilhemides.

### 1. — FIDES AQUITANICA

En Auvergne, les conquérants carolingiens laissent gravée dans l'esprit des contemporains l'image des plus terribles dévastations qu'ils aient connues depuis Euric et ses Wisigoths, et le traumatisme n'est pas fait pour faciliter des rapports déjà tendus entre occupants et occupés<sup>6</sup>. À l'image de la brutalité franque répond chez les chroniqueurs du Nord celle de la perfidie méridionale.

Ce thème de la perfidie, qui revient chez eux comme un leitmotiv, ils le justifient tout d'abord comme le faisait d'une certaine manière Jules César huit cents ans plus tôt par le caractère foncièrement mauvais de ce peuple insoumis. Pour Abbon de Saint-Germain, l'Aquitain est « mobile, inconstant, rusé, impatient du joug et belliqueux ». Richer le traite d'emporté, face au Belge intelligent ou au Celte réfléchi. Les Annales de Saint-Bertin surenchérisent<sup>7</sup>.

Ainsi se trouve brossé le portrait de l'Aquitain type, ce méridional à l'attitude toujours suspecte et dont il faut se méfier parce qu'il est d'une autre « race », d'une autre culture<sup>8</sup>. Partialité dans le jugement qui n'est pas spécifique de cette époque, « nationalisme » doublé de xénophobie ; on pressent toute l'importance du choc des cultures du Nord et du Sud, disons franque et latine pour simplifier. C'est le véritable fond du problème. Nous n'avons pas de contre-épreuve, de jugement auvergnat sur les gens du Nord, mais nul doute qu'il devait être tout aussi sévère, à la manière d'un Sidoine Apollinaire face aux Barbares ou d'un Liutprand de Crémone face aux envahisseurs bourguignons.

Ce thème de la perfidie aquitaine, apparemment exagéré, va cependant se trouver renforcé par un problème crucial : celui des rapports ambigus qu'entretiennent le Méridional et le Sarrasin, ce Sarrasin dont les raids avancés constituent une des plaies des siècles carolingiens. Et voilà donc posée la question de la

---

<sup>6</sup> Sur tous les détails de l'indépendance puis de la conquête, Cf. ROUCHE, *op. cit.* La seule charte émise en Aquitaine indépendante qui nous soit parvenue est une charte de Brioude de 757 (Br. 25). Sur les dévastations franques, Cf. *infra*, chap. 3, p. 226 et n. 3, début. Voir aussi bien sûr FOURNIER G., « Les campagnes de Pépin le Bref en Auvergne et la question des fortifications rurales », dans *Francia*, 1974, t. 2, p. 125.

<sup>7</sup> ABBON DE SAINT GERMAIN, *Le siège de Paris par les Normands*, éd. WAQUET, Paris, 1964, I. II, v. 452. — RICHER, *Hist. Fr.*, I. I, c. 3 et 4. — *Ann. Bert.* Sur les Aquitains, Cf. aussi ADREVALD, *Mir. S. Benedicti*, I. I, c. 33 (éd. DE CERTAIN, Paris, 1858), et HINC MAR, *Vita S. Remigii*, dans *Opera* (P.L., t. col. 1176). — ANDRE DE BERGAME, *Chron.*, in *R.H.F.*, t. VII, p. 204).

<sup>8</sup> La distinction Franc-Aquitain est souvent faite. Cf. ROUCHE, *L'Aquitaine...*, p. 394-397. — KURTH, *Les nationalités en Auvergne au VI<sup>e</sup> s.* — Br. 336 : *Francigeni seu Aquitanigeni (rex)*. — Saux. 32 : *Lotharius rex Francigene (sic)*. Encore au XI<sup>e</sup> s., parlant de l'évêque Guy d'Anjou (au Puy), le chroniqueur de Saint-Pierre du Monastier précise qu'il est *ex nobili Francorum progenie ortus* (Sch. CCCCXI).

résistance ou de la trahison aquitaine <sup>9</sup>. Le Midi s'était certes opposé à la poussée arabe comme en témoignent certaines sources <sup>10</sup>. Même si l'incendie des faubourgs de Saint-Alyre et de Chantoin, à Clermont, ou la destruction des monastères de Volvic, Mozac, Thiers, Mauriac, Brageac, restent dans le domaine des hypothèses, le pays semble avoir gardé quelques traces douloureuses des razzias sarrasines <sup>11</sup>. Comme pour toute invasion, il y eut certainement des sympathisants, des collaborateurs, ce que justement redoutaient le plus les Francs. Certains indigènes ont sans doute eu intérêt à profiter des incursions arabes, voire à les favoriser pour mieux couvrir leurs propres entreprises. En Latium, Pierre Toubert a montré que la liberté d'action des Sarrasins est liée à une profonde faillite du système politique <sup>12</sup>. Ne parlons pas de la confusion facile qui s'opère entre Sarrasin et brigand, entre païen et insoumis, Maure et marron, comme plus tard entre Normand et rebelle aquitain. Les Sarrasins ne sont pas seulement des Arabes d'Arabie...

La grande question qui agite alors le Palais carolingien, c'est de savoir si le Midi de la Gaule ne va pas devenir une seconde Espagne. Après coup, une fois le danger écarté, certains annalistes francs insisteront sur les quelques cas, rarissimes, de résistance du Sud, tel celui de ce jeune rouergat, Dadon, qui préféra voir sa mère tuée que son cheval capturé par les Sarrasins <sup>13</sup>. Mais n'était-ce pas pour mieux laisser entendre que la majorité des Aquitains devait être considérée comme traître, ou du moins complice ?

À la vérité, on n'est pas sûr du tout de ce Midi. On sait bien, sans l'avouer, que sous la *perfidia aquitanica*, se cache la remise en question du pouvoir franc. Lorsque éclate le scandale de Roncevaux, aboutissement logique de la perfidie dans la pensée franque, au Palais la psychose de la trahison s'installe. L'empereur et ses conseillers analysent les raisons du désastre. Ils en tirent les conclusions logiques, et décident une réforme administrative <sup>14</sup>.

Le règne avait débuté par une remise au pas de l'Aquitaine, après une longue période d'autonomie plus ou moins arrachée au pouvoir central. On s'était empressé d'importer du Nord le lourd système militaire et administratif. En 778, Charlemagne comprend que la seule manière d'administrer ces provinces rebelles du Sud, c'est de recruter sur place ses agents, ses comtes. Tel est le cas d'Ithier à Clermont, et sans doute de Bulle en Velay <sup>15</sup>.

Contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, les comtes ainsi placés ne sont pas des Francs. Le texte qui nous décrit le changement administratif a mal été interprété. Seuls en fait sont francs les *vassi* qui les secondent. Les comtes, évêques et abbés sont pour la plupart indigènes <sup>16</sup>.

L'empereur va plus loin : en 781, il crée un royaume d'Aquitaine, comme il crée un royaume d'Italie, pour mieux faire face aux poussées nationalistes de la partie méridionale de son empire. Il redonne aux Aquitains un *regnum* capable de satisfaire momentanément leurs tendances particularistes.

Comme sous les Mérovingiens, le Midi aquitain reste réfractaire à la domination franque. Léonce Auzias, et surtout récemment Michel Rouche, ont bien montré la signification politique du caractère

<sup>9</sup> ROUCHE, « Les Aquitains ont-ils trahi avant la bataille de Poitiers ? », in *M.A.*, 1968, p. 5. — POLY-BOURNAZEL, *La mutation féodale*, Paris, 1981, p. 336.

<sup>10</sup> Sch. VII et CCCXXIX. — Br. 339. — *Lib. Mir. S. Fidis*, éd. BOUILLET, Paris, 1897, I, III, c. 19.

<sup>11</sup> Cf. la persécution de saint Chaffre, alias Théofrède (*Vita Theofredi*, AA.SS., t. VII, oct., c. 31) ou de saint Pardoux (*Vita Pardulfi*, cit. par ROUCHE, *L'Aquitaine...*, p. 115).

<sup>12</sup> *Op. cit.*, p. 971. Cf. aussi pour la Provence POLY, *op. cit.*, p. 3 et ss.

<sup>13</sup> Dadon se repentira de son attitude et fondera l'abbaye de Conques (Cf. Conq. 580, diplôme de Louis le Pieux de 819. Cf. aussi *G.C.*, t. I, p. 236). ERMOLD LE NOIR, *Poème sur Louis le Pieux...* v. 207 et ss, p. 23 et ss. Encore faut-il noter la licence poétique d'ERMOLD. Les Sarrasins s'adressent directement à lui sans aucune difficulté de langue apparemment. Sur Dadon, Cf. *infra*, chap. 4, p. 318, n. 22.

<sup>14</sup> Sur les graves événements de l'année 778, Cf. GANSHOF, « Une crise dans le règne de Charlemagne, les années 778 et 779 », dans *Mélanges Gilliard*, 1944, p. 133. Et surtout BAUTIER, « La campagne de Charlemagne en Espagne (778), la vérité historique », dans *Bull. de la Soc. des sc., lettres et arts de Bayonne*, n° 135, 1979.

<sup>15</sup> L'ASTRONOME, *Vita Hludovici Pii*, M.G.H., SS. II, p. 608 : *Karolus... ordinavit autem per totam Aquitaniam comites, abbates(que) nec non alios plurimos quos vassos vulgo vocant, ex gente Francorum... præficit... Arvernensium Iterium, nec non Vallagiæ Bullum...* Pour l'interpolation du texte, Cf. POLY et BOURNAZEL, *op. cit.*, p. 112 et p. 319.

<sup>16</sup> Voir notre remarque de la n. 332, p. 187, *in fine*, au chap. 2 *infra*, concernant Ithier de Clermont et Roger de Limoges...

permanent d'appendice au *regnum francorum* des terres d'Outre Loire, appendice ballotté d'un royaume à l'autre <sup>17</sup>.

Jusqu'à la mort de Charlemagne, le *modus vivendi* administratif imposé au Midi résiste. Mais déjà, dans la gestion de son fils Louis le Pieux à qui il a confié le royaume d'Aquitaine, on sent poindre la remise en cause du système. L'historiographie classique nous dépeint Louis comme un prince maladroit. On nous dit que le jeune roi dilapidait inconsidérément son fisc, favorisant les usurpations et les appropriations de l'aristocratie locale. Il fallut des mesures énergiques de son père, averti, pour redresser la situation : deux *missi* envoyés sur place firent restituer les terres royales <sup>18</sup>.

Une fois empereur, Louis continue dans la même voie. Faveurs et libéralités l'amènent à distribuer et à reprendre les *honores*. Et les historiens classiques de nous expliquer ainsi les déboires de son règne, ses agissements mettant à mal les notions de fidélité et de respect des serments prêtés <sup>19</sup>. Il convient sans aucun doute de revenir sur ces jugements négatifs, fondés eux aussi sur les propos subjectifs des annalistes du Nord de la Gaule. Que signifient vraiment les agissements de Louis ? Plutôt qu'une malhabile dilapidation de biens, n'y a-t-il pas là une politique voulue ? Sa façon de donner et de retirer les *honores* ne procédait-elle pas légalement de la libre disposition des biens publics, dans le cadre de l'ancien *beneficium* romain, le *beneficium ad stipendium publicum* ? <sup>20</sup>. Il était alors en droit de retirer le bénéfice à expiration de la charge, ou pour cause de faute ou d'ingratitude. Et même s'il pensait en termes de bénéfices privés il lui suffisait de toute façon d'évoquer l'ingratitude comme motif de retrait. Peut-être confondait-il d'ailleurs sciemment ces notions juridiques du Bas-Empire, jouant selon les circonstances sur l'une ou sur l'autre, ce qui justifierait en partie les reproches formulés à son encontre. On ne peut néanmoins parler d'appauvrissement du fisc, un fisc constitué pour une bonne part d'anciens domaines aristocratiques ou ecclésiastiques confisqués <sup>21</sup>. Il vaut mieux parler de restitutions.

C'est en tout cas l'Église qui bénéficie le plus des largesses de l'empereur, et s'enrichit. Il faut donc replacer cette « dilapidation » du fisc dans le cadre de la politique religieuse du début du règne de Louis. Dans tout le Midi, Benoît d'Aniane bénéficie de la sollicitude impériale pour restaurer les monastères délabrés <sup>22</sup>. Et de fait, on peut n'envisager que l'un des deux aspects de son action, à savoir la réformation du monachisme méridional et les avantages qu'en retire le clergé régulier ou l'aristocratie qui lui est liée. Mais, appréciant à sa vraie valeur le poids de ce clergé et de cette aristocratie, on peut aussi y voir une opération avantageuse pour le pouvoir impérial, une restauration de structures tout aussi importante pour l'encadrement du pays. On sait l'hostilité que l'effort conjoint de Benoît et de l'empereur rencontra dans l'épiscopat, dans les grandes abbayes du Nord et au Palais. Pour la *Reichsaristokratie* franque, Benoît d'Aniane était un élément de révolte locale, et faire passer certains biens du fisc dans le domaine des puissances locales était une grave erreur. Pour Louis, qui voyait bien que de toute façon le contrôle royal était faible et inefficace en ces régions, c'était une bonne mesure politique que de constituer par le biais de monastères réformés des équipes dévouées d'administrateurs ecclésiastiques. Il y gagnait l'appui de l'aristocratie locale qui fournissait le personnel monastique.

L'idée de l'empereur était donc en soi originale : il incitait l'aristocratie à reprendre en main le pays, à reconstituer des pôles d'organisation. Comme Charlemagne, Louis le Pieux préférerait gouverner par notables interposés, parce que, de toute manière, il n'avait pas le choix. Pour rétablir l'autorité française dans le

---

<sup>17</sup> ROUCHE, *L'Aquitaine*.... p. 58-65 et l'épisode révélateur de la révolte des Chramn.

<sup>18</sup> L'ASTRONOME, *op. cit.*, p. 610 — NITHARD, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. LAUER, Paris 1926, IV-6, p. 142.

<sup>19</sup> AUZIAS, *op. cit.*, p. 184.

<sup>20</sup> Le *beneficium* privé, ou « bénéfice-cadeau » se présente comme une donation pure et simple. C'est le bienfait d'un grand à un subalterne, comme la donation du patricien romain à son *cliens*. Il est révocable à tout moment pour ingratitude. C'est un cadeau, une récompense. Le *beneficium* public, *ad stipendium publicum* (comme solde publique) ne demeure en principe que si le service demeure. S'il n'y a plus de service (expiration de la charge ou mort du titulaire), il n'a plus de raison d'être et il est retiré. Cf. POLY, *Vocabulaire féodo-vassalique*.... p. 175, et ROUCHE, *Les survivances antiques*.... p. 97. A l'époque carolingienne, même les gens du Nord font encore la différence entre les deux bénéfices, bien que leur conception germanique du bienfait privé tende à la non-révocation des charges : la veuve de l'ex-maire du palais Badegisel refusait de rendre des biens concédés à son mari, en disant que c'était sa solde (*milicia*). POLY, *loc. cit.*, p. 176. Géraud d'Aurillac lui-même respecte les bénéfices donnés, quand il en donne ; *infra*, p. 355 et 385 du chapitre 4.

<sup>21</sup> Cf. *infra*, chap. 4, p. 314.

<sup>22</sup> Pour la province de Narbonne, patrie de Benoît, Cf. MAGNOU-NORTIER, *La société laïque et l'Église*.... p. 90-107. Pour l'Auvergne, *infra*, chap. 3, p. 228.

Midi, il donnait par l'Église une voie d'expression aux forces locales. Ce n'est pas un hasard si parmi les familles qui approuvèrent cette politique se trouvaient les Guilhemides, futurs maîtres du Midi.

On commence ainsi à mieux percevoir le sens de la politique carolingienne, qui oscille comme un balancier selon les circonstances : chaque creux du mouvement, chaque crise politique est immédiatement suivie d'une réaction positive, et les périodes de faiblesse sont paradoxalement des périodes de reconstruction. Qu'entraîne la normalisation militaire qui suit la reconquête de l'Aquitaine ? la réforme de 778... Quelle est l'arme de Louis le Pieux pour lutter contre la perte d'autorité qui suit la mort de Charlemagne ? la réforme ecclésiastique de Benoît d'Aniane et la politique fiscale qui contente l'aristocratie locale. Faut-il dès lors continuer à raisonner « classiquement », et parler de faillite du système carolingien ?

La situation en Aquitaine reste explosive. Le projet de partage de Charlemagne, en 806, conserve l'unité ethnique de l'Aquitaine. Par l'*ordinatio imperii* de 817, la province est placée sous la royauté du fils cadet de Louis, Pépin, avec la Gascogne et la Marche d'Espagne <sup>23</sup>.

Stimulé par l'exemple de son frère aîné Lothaire, qui s'était révolté contre l'empereur trois ans auparavant, Pépin fomenta un complot en 833 avec l'appui de Bernard de Septimanie, marquis de Gothie, chef du clan guilhemide. La conjuration échoua et les biens des traîtres furent confisqués, ceux de Bernard allant au comte de Toulouse Béranger <sup>24</sup>, ceux de Pépin à son dernier frère Charles le Chauve. Jaloux de ce dernier, les deux frères de Pépin prirent fait et cause pour lui, et l'alliance des trois fils amena la déposition de l'empereur : c'est le fameux épisode du Champ du Mensonge à Colmar. L'aîné, Lothaire, fut proclamé empereur, mais l'année suivante, en 834, excédé par son autoritarisme, Pépin et Louis rétablirent leur père sur le trône impérial. Pépin fut réhabilité ; ses honneurs lui furent rendus ; c'est une victoire de l'Aquitaine.

Cinq ans plus tard, à la mort de Pépin, le conflit fut relancé. En effet, l'Aquitaine, refusée à son fils Pépin II fut dévolue de nouveau à Charles. C'est une bataille acharnée que vont se livrer Pépin II, tenant de l'indépendance aquitaine, et Louis, puis Charles, représentants du pouvoir carolingien central. Pépin soutiendra jusqu'au bout ses prétentions et sa révolte envenimera encore les relations entre le Nord et le Midi <sup>25</sup>.

Dans cette longue lutte confuse, aux épisodes fastidieux entrecoupés de trêves et longtemps indécise <sup>26</sup>, on voit les pays du sud de la Loire osciller d'un camp à l'autre. Selon les circonstances, la pression se fait plus ou moins forte, dans le climat général de dégradation de la notion de légitimité royale. Les chefs aquitains, qui ont proclamé Pépin II roi, ne cherchent dans sa rébellion qu'un exutoire à leurs revendications d'indépendance, et leurs revirements incessants sont significatifs. Dès le début du conflit, l'Auvergne soutient le rebelle. Depuis 831, elle est officiellement gouvernée par un fidèle inconditionnel des Carolingiens, le comte Gérard <sup>27</sup>, mais les annalistes nous laissent comprendre qu'elle n'est pas tenue vraiment ; lorsqu'en 839 l'empereur veut mater la révolte de Pépin, c'est à l'Auvergne qu'il commence par s'attaquer. Accompagné de son fils Charles, il établit son camp à une lieue de Clermont, car, nous dit-on, la ville n'est pas sûre, bien qu'elle relevât de Gérard <sup>28</sup>. Vient ensuite le siège de Carlat en Haute-Auvergne, autre repaire de « pippinistes ».

Un peu plus tard, Louis, retiré à Poitiers, réorganise les commandements militaires du sud-ouest de la Gaule. Faut-il considérer ce dernier acte de sa politique aquitaine comme une habile opération stratégique, ce que pense l'historiographie classique, ou au contraire comme un aveu supplémentaire d'impuissance ? Ce sont des hommes sûrs que l'empereur met à la place de traîtres : mais à Clermont, il laisse le comte Gérard.

Lorsque Charles (le Chauve), resté en Aquitaine, est appelé au Nord par la mort de son père, Louis le Pieux, il garde outre Loire trois corps d'armées, à Limoges, Angoulême et Clermont. Comme l'empereur

<sup>23</sup> AUZIAS, *op. cit.*, p. 54 et p. 77 et ss.

<sup>24</sup> De 819 à 825, dans les chartes de Brioude (n° 339, 341, CCXCIII), Béranger est qualifié de *comes brivatensis*, sans qu'il faille pour autant en faire un comte d'Auvergne ou de Velay (le comte d'Auvergne étant Garin). La charte n° 339 est un faux, mais le souvenir qu'elle conserve de ce comte Béranger n'est pas à remettre en cause.

<sup>25</sup> 27 ans (!), de 839 à 866, de « l'avènement » de Pépin II à sa mort. Sur le détail de ces événements, AUZIAS, *op. cit.*, p. 105 et ss.

<sup>26</sup> AUZIAS, *loc. cit.*

<sup>27</sup> Cf tableau généalogique de la p. 60 *infra*.

<sup>28</sup> *Ann. Bertin.*, a° 839.

défunt, il est contraint de redistribuer les cartes pour sauver la situation, mesure conservatoire plutôt que réorganisation réfléchie. À Clermont, le commandement est confié à des Bourguignons, le comte d'Avallon Aubert et l'évêque d'Autun Modoin ; c'est dire en quelle confiance le roi tient les gens du pays. Auzias suggère que le comte Gérard, qui est installé à Limoges, a été expulsé de la ville arverne qu'il n'avait pas bien en main : Charles, évitant prudemment de l'imposer davantage aux Auvergnats, lui aurait donné provisoirement mission ailleurs <sup>29</sup>.

Pépin lui-même, adversaire du nouveau roi, son oncle, ne peut compter sur des alliés fidèles : Lothaire, aux côtés duquel il combat à Fontenoy en 841 contre Charles le Chauve et Louis le Germanique, l'abandonne après le Serment de Strasbourg et le partage de Verdun. Bernard de Septimanie qui a récupéré ses biens en 835, mais qui par le traité de 843 se voit confisquer l'Uzège, attribué à Lothaire, se range à ses côtés, mais il est capturé et exécuté par Charles l'année suivante à Toulouse. Cet été-là, le roi de Francie occidentale passe par Clermont où il nomme le frère de Gérard, tué à Fontenoy, Guillaume Ier <sup>30</sup>. Pépin, isolé, semble alors perdu. Mais voilà que Charles, préoccupé au Nord, traite alors avec lui : c'est la trêve de Saint-Benoît-sur-Loire, de 845, qui loin d'être un succès diplomatique est une reconnaissance de la royauté de Pépin, lequel en retour prête un hommage peu encombrant <sup>31</sup>. Pendant trois ans, le calme s'installe dans les relations entre le Nord et le Sud <sup>32</sup>.

Dès 848, les hostilités reprennent avec plus de vigueur : les chefs aquitains reprochent à Pépin son attitude passive face aux premières incursions normandes dans le pays. Et ce sont eux qui mènent le jeu, se servent des luttes au niveau princier pour mieux arriver à leurs fins, selon la position de force, les victoires ou les revers de chacun : lors de sa chevauchée aquitaine de l'été 848, ils se rallient à Charles, à l'assemblée de Limoges <sup>33</sup>, mais retournent à Pépin, le roi reparti. Après la capture de Pépin, en 852, c'est à Louis le Germanique qu'ils s'adressent sans scrupules. L'aventure tournant court, ils se rallient de nouveau à Charles et acclament roi d'Aquitaine à Limoges le jeune Charles l'Enfant son fils <sup>34</sup>. Les chartes du cartulaire de Brioude traduisent bien ces revirements et l'embarras du comte d'Auvergne Bernard Ier, fils et successeur de Guillaume <sup>35</sup>.

De 855 à 862, la guerre civile, favorisée par l'anarchie qui règne dans toute la Francie occidentale menacée par les ambitions germaniques, éclate entre les factions rivales d'Aquitaine. Les infiltrations normandes ajoutent à l'insécurité des temps et à la confusion politique <sup>36</sup>. Au Nord, les grands intriguent : on nous dit que c'est sur l'initiative des Aquitains qu'ils scellent une alliance pour se garantir contre l'autorité royale <sup>37</sup>. Lorsqu'en 856 Charles convoque l'ost aquitain à un plaid général pour faire connaître ses propositions et maintenir ses vassaux dans la fidélité, il réitère quatre fois son appel, en vain <sup>38</sup> ! En Auvergne, on tergiverse : en 858 le comte Bernard ne présente plus la fidélité inébranlable de ses prédécesseurs envers le roi <sup>39</sup>.

Mais la fin du conflit avec Pépin approche : en 859, les Aquitains se retrouvent curieusement du côté de la royauté franque, contre Pépin et le fils de Charles le Chauve, Charles l'Enfant, révolté contre son père ; le vent tourne en faveur du roi car la rébellion est matée ; Pépin se réfugie en Bretagne et on remet de l'ordre

---

<sup>29</sup> LOUP DE FERRIERES, *Correspondance*, publ. et trad. par L. LEVILLAIN, Paris 1927-1935, 2 vol. *Epistola* 17, t. 1, p. 98 : *Aquitania tutela tripertito divisa est, secundum oportunitatem locorum militarium virorum multitudine distributa. Quarum uni parti, quæ apud Clarum Montem agit, præest Modoiunus, Augustiudunensium (sic) episcopus, et Autbertus, Avallensilim comes, cum aliis quibusdam...*

<sup>30</sup> Cf. LOT et HALPHEN, *Le règne de Charles le Chauve (840-877)*, Paris, 1909 (jusqu'en 851, en fait). AUZIAS, *op. cit.*, p. 152, citant AD.CHAB., *Chron.*, III, 17 (ms. C) : *occisis Ratario et Girardo... Arvernus extitit Willelmus comes, Lemovicæ vero Raimundus. Cf. tableau généalogique, p. 60 infra.*

<sup>31</sup> TESSIER, *Recueil des actes de Charles II Le Chauve, roi de France*, Paris, 1943, n. 57.

<sup>32</sup> Des huit diplômes concédés par Pépin II, de 846 à 848, trois concernent l'Auvergne et le Velay . LEVILLAIN, *Rec....* n° LI (Saint-Chaffre), déc. 846, n° LII (Manglieu), 4 oct. 846, n° LVIII (Mozac), 847/8. Immunités.

<sup>33</sup> AD.CHAB., *ibid.*

<sup>34</sup> AUZIAS, *op. cit.*, p. 249.

<sup>35</sup> Charles est reconnu près de Clermont (TESSIER, *Rec....* n° 109, 23 juil. 848 *in villa Puteata*) et à Brioude : Br. 95 (849), CXIV (851 plaid de Bernard *comes et missus*). En 854, Bernard s'abstient et fait signer le prévôt de Brioude dont il est abbé (Br. 199). En 852 à Conques (n. 212), c'est Lothaire, empereur, qui est reconnu.

<sup>36</sup> Sur les invasions normandes, Cf. *infra*, chap. 3, p. 227.

<sup>37</sup> M.G.H., *Capitularia*, p. 281 II ; Cf. DHONDT, *op. cit.*, p. 19-21.

<sup>38</sup> TESSIER, *Rec....* n. 184, 187, 188, 190.

<sup>39</sup> Br. 77, 282, 110.

en Aquitaine : À Clermont, où un usurpateur, Étienne, avait pris la place de Bernard et installé une de ses créatures sur le siège épiscopal, on fait intervenir le pape ; on aurait même fait appel aux Normands pour reprendre la ville <sup>40</sup>. La campagne militaire entreprise en 863-864 se termine par la capture de Pépin II, qui meurt deux ans plus tard dans ses chaînes.

Charles n'en est pas pour autant débarrassé du problème aquitain : l'autorité royale a été durement atteinte. Une nouvelle réforme s'impose ; elle va donner naissance à une nouvelle force politique la principauté Guilhemide...

## § 2. — AUX ORIGINES DE LA PRINCIPAUTÉ TERRITORIALE GUILHEMIDE...

Une des idées classiques de l'historiographie traditionnelle du haut Moyen Âge est la *reformatio* du système carolingien par Charles le Chauve, avec l'origine des principautés territoriales <sup>41</sup>. On y voit ordinairement une réaction salutaire contre la remise en cause du pouvoir, un moyen de lutter contre les invasions normandes. On a pensé que Charles, tout en recourant aux expédients traditionnels de ses prédécesseurs <sup>42</sup>, inaugurerait une nouvelle politique en instituant de grands commandements militaires regroupant plusieurs comtes sous l'autorité d'un duc ou d'un marquis bien choisi <sup>43</sup>. Pour Jan Dhondt, cette accumulation d'*honores* entre les mains de quelques chefs était une pratique dangereuse : Charles en était conscient qui ne se résolut à l'appliquer qu'en dernier recours, lorsque l'affaire d'Aquitaine l'y eut contraint. On peut pourtant avoir une vision positive de l'expédient, y voir une réforme, une restructuration où l'honneur de la royauté franque et des pays du Nord reste sauf. Mais certains pourraient rétorquer que derrière les résolutions de Charles, c'est en réalité la puissante aristocratie d'Empire qui agit et force la main du roi pour obtenir les gouvernements qu'elle souhaite.

Ne faut-il pas en fait poser le problème un peu différemment ? les deux visions de la « réforme » ont en effet du vrai. À un moment donné du règne de Charles le Chauve, un équilibre politique s'est instauré entre les velléités royales et les ambitions de l'aristocratie d'Empire. Après les menées et les intrigues des grands que l'histoire nous a décrites, les rapports de force permettent un arrangement <sup>44</sup> ; mais cet accord doit tenir compte des régions à contrôler, et surtout ménager leurs porte-parole, ces chefs aquitains que les sources nous ont laissé discrètement entrevoir. La noblesse locale, ça n'est ni la royauté épiscopale ni l'aristocratie d'Empire. Si celles-ci ont pour but non avoué de faire pièce à l'ambition des potentats locaux, elles ne peuvent imposer n'importe qui pour gouverner une province méridionale, même avec une bonne garnison, même avec une bonne main de *vassi* fidèles. Au IX<sup>e</sup> siècle, gouverner ne consiste pas comme de nos jours à envoyer un préfet qui s'installera sans problèmes. On ne peut alors mettre sur place que des gens qui connaissent bien la région <sup>45</sup> ; gouverner c'est connaître une population, et surtout les chefs locaux. Le représentant du pouvoir, pour avoir une chance d'être respecté, doit déjà avoir des liens avec le pays, disposer d'une sorte de réseau de pré-fidélités. Il sera choisi parce que sa famille a des attaches sur place, parce qu'il a été éduqué dans la contrée : connu, il sera mieux accepté. Le pouvoir préférerait évidemment garder le contrôle de ses agents : il essaie bien de renouveler le personnel en redistribuant les charges, on l'a vu. Mais, au bout d'un certain temps, même si les ambitieux ne manquent pas au Palais, les individus capables de tenir vraiment en main une province sont rares et il devient difficile de trouver des remplaçants sûrs. En période de crise, comme c'est le cas dans les années 860-870 le roi concentre les *honores* entre les mains de ceux qui restent en quelque sorte les spécialistes du Midi. La réforme de Charles apparaît ainsi en fin de compte comme une continuation, un approfondissement du mouvement d'« autonomisation ».

<sup>40</sup> *Ann. Bert.*, 864, *M.G.H.*, *SS.*, I. 462, *Nortmanni Arvernum civitatem petunt, ubi Stephanum, Hugoni filium, cum paucis suorum interfectus* (sic), *impune ad suas naves redeunt*. Cf. *infra*, chap. 3, p. 227 et 235, pour l'affaire du siège épiscopal de Clermont.

<sup>41</sup> AUZIAS, *op. cit.*, et surtout DHONDT, *op. cit.*, p. 169-230.

<sup>42</sup> Réorganisation administrative (864/866 : AUZIAS, p. 328), diplômes d'immunité (TESSIER et LEVILLAIN, *Recueils*).

<sup>43</sup> Il y avait déjà eu cumul des charges avec Bérenger (*supra*, p. 47 et n. 22).

<sup>44</sup> *Supra*, p. 49-50. *Nota* : c'est aussi en 864 qu'intervient l'Edit de Pitres sur la destruction des places fortes locales.

<sup>45</sup> Cf. *Gesta consulum andegavorum, Chronique des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. HALPEN et POUPARDIN, Paris, 1913, p. 25 : (Les gouverneurs) « lorsqu'ils étaient envoyés pour quelque lourde charge prenaient l'un des habitants pour guide dans leur office... ».

L'Auvergne et ses marges sont précisément confiées à un personnage méridional, Bernard Plantevelue (Bernard II, donc) de la famille des Guilhemides, distinguée chez les Francs mais de tradition philo romane et installée en Gothie. Bernard est né à Uzès, de la célèbre Dhuoda, peut-être septimaniennne elle-même, et du non moins fameux Bernard de Septimanie. On connaît pourtant l'esprit de rébellion du clan <sup>46</sup>. L'implantation et la renommée des descendants de saint Guillaume (Guilhem) de Gellone dans le Midi aquitain, leur acculturation romano-gothique, militaient néanmoins en leur faveur. Plantevelue était de plus sans doute le gendre du défunt comte Bernard (I<sup>er</sup>) d'Auvergne. L'Auvergne, point de départ de la fortune et de la renommée des Guilhemides, terre illustre brillant du prestige de Brioude, restera toujours le centre de leur principauté ; les ducs d'Aquitaine seront avant tout comtes d'Auvergne. Face à Plantevelue, deux autres Bernard, dont l'homonymie a longtemps entretenu de gênantes confusions se dressent : En Toulousain, un ennemi héréditaire, Bernard le Veau, fils du comte Raymond qui avait déjà obtenu Toulouse après la capture et la mort du père de Plantevelue, en 844. En Septimanie et en Autunois, terres chères aux Guilhemides, ainsi qu'en Berry et dans la Marche d'Espagne, Bernard de Gothie, d'un autre clan rival, celui des Rorgonides <sup>47</sup>.

Cette répartition de l'Aquitaine Première et de la Narbonnaise entre des princes si opposés est une habile opération de Charles le Chauve <sup>48</sup>, et on perçoit son dessein . ce n'est pas un hasard si on a trois ambitieux face à face. Il est de l'intérêt de la royauté de jouer sur une rivalité de personnes. Cela fait partie d'un des derniers essais de la « monarchie » carolingienne dans le Midi, dans le cadre de sa politique en balancier. On peut discuter sur le fait que les princes de cette époque n'aient pas une administration forte et efficace, de style XVIII<sup>e</sup> siècle, « à la française », mais force est de constater qu'en fait, leur seul véritable moyen d'action, C'est diviser pour régner ; les rapports tendus qu'entretiennent les rivaux et l'autolimitation de leurs pouvoirs et de leurs ambitions assurent l'équilibre ; au-dessus de la mêlée, le roi se veut un arbitre suprême.

L'équilibre est fragile. Entre les trois Bernards, le Guilhemide, le Toulousain et le Rorgonide, les rancunes sont trop tenaces : les rivaux vont faire du Midi le théâtre de leurs luttes mortelles pour s'assurer une domination exclusive des comtés. En 872, le combat fait sa première victime : Bernard le Veau est assassiné, à l'instigation de Plantevelue <sup>49</sup>, premier meurtre qui va grossir le contentieux entre les deux familles et les élans qui les soutiennent. Le roi Charles assiste en spectateur à l'empoignade, se contentant de redistribuer les honneurs de la victime à son assassin (!) — Plantevelue récupère le Toulousain et le Limousin, ce qui excite la jalousie de Bernard de Gothie. Les deux adversaires ne tenteront pourtant rien l'un contre l'autre jusqu'à la disparition de Charles le Chauve <sup>50</sup>.

Après le règne peu glorieux de Louis le Pieux, celui de Charles apparaît comme une suite d'échecs et de concessions rongant le prestige et l'autorité du roi : sa lutte interminable contre Pépin II, les principautés territoriales, les édits de Pîtres et de Quierzy-sur-Oise, enfin la rébellion qui suit la mort du roi et les courts règnes de ses successeurs qui seront jugés médiocres <sup>51</sup>. Sans remettre complètement en cause cette vision des choses, prenons nos distances vis-à-vis de ces questions traditionnelles des principautés territoriales et de la défection des magnats et interrogeons-nous sur le sens que prend désormais l'institution royale dans les pays du sud de la Loire...

Une fois supprimée la royauté belliqueuse de Pépin, la redistribution des commandements militaires opérée par Charles est somme toute une opération logique et classique. Prétendre que le roi croyait en une fidélité à toute épreuve de ses chefs, c'est sous-estimer sa clairvoyance ; il y a longtemps qu'on sait à quoi s'en tenir, au Palais, sur la fidélité des Francs eux-mêmes. Le roi joue la carte de l'arbitrage et se sert des rivalités princières comme on le voit dans l'épisode de 874 qui oppose Bernard Plantevelue et l'archevêque Frottaire : Celui-ci est sinon membre, du moins allié à une illustre famille du Quercy, les Castelnau, fidèles

---

<sup>46</sup> *Supra*, p. 48-49.

<sup>47</sup> L'imbroglie des Bernards a été démêlé par Jan DHONDT, *op. cit.*, mieux qu'AUZIAS (*Cf.* n. 44 ci-dessous) ou LEVILLAIN, « Les personnages du nom de Bernard dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle », dans *M.A.*, t. LIV, 1948 ; *Cf.* aussi tableau généalogique, p. 60 *infra*.

<sup>48</sup> A la mort d'Emenon de Poitiers, l'Aquitaine Seconde est partagée entre Vulgrin (Angoumois, Périgord, Agenais) et (Poitou) Rannoux Ier († 866) puis Rannoux II (lequel épouse la veuve de Bernard de Poitiers, le père d'Emenon !).

<sup>49</sup> AUZIAS, « Bernard le Veau et Bernard Plantevelue », *Ann. du Midi*, 1932.

<sup>50</sup> Le Toulousain sera cependant donné en 875 à Eudes, frère de... Bernard le Veau.

<sup>51</sup> En 882, Carloman ira pourtant jusqu'à Narbonne pour y faire reconnaître l'autorité de Bernard Plantevelue. BAUTIER, in † GRAT, DE FONT-REAUUX, † TESSIER et BAUTIER, *Recueil des actes de Louis II le bègue, Louis III et Carloman II, rois de France (877-884)*, Paris 1978, introd., p. XLIX, d'après la *Chronicon Nemausense* (HGL, t. V, n, V, col. 28).

des Toulousains. Sans doute grâce aux appuis de son compatriote Hincmar de Reims, il reçoit successivement l'archevêché de Bordeaux, les abbayes Saint-Hilaire de Poitiers et Saint-Sauveur de Charroux, l'évêché de Périgueux. Prélat comblé, il joue déjà le rôle de contrepoids aux ambitions du comte de Poitiers Rannoux, et son « carriérisme » suscite de nombreuses haines. Charles le Chauve décide alors de pousser encore plus loin ce pion sur l'échiquier aquitain, et de s'en servir pour contrecarrer les menaces de Bernard Plantevelue ; il le nomme abbé de Brioude, faisant de lui d'une manière significative la plus haute autorité ecclésiastique des domaines du Guilhemide <sup>52</sup>. En 874, un différend s'élève entre le comte et l'abbé-archevêque. Frotaire en appelle au roi, redoutant que Bernard ne se jette avidement sur les biens de Saint-Julien. C'est Charles qui arbitre. Brioude obtient un diplôme d'immunité, et peut-être Frotaire abandonne-t-il à son adversaire la domination effective de l'abbaye royale en même temps que le roi l'Autunois ; en tout cas Frotaire peut accéder dès 876 au siège archiépiscopal de Bourges que Bernard de Gothie l'empêchait d'atteindre <sup>53</sup>. Le roi se pose en justicier qui règle souverainement les conflits. Le comte d'Auvergne a l'impression d'être maître chez lui, et de contrôler la basilique brivadoise qui sera nécropole familiale ; le véritable vainqueur, sans conteste Frotaire, garde son titre abbatial et obtient de surplus la métropole provinciale de Bourges, devenant le premier prélat d'Aquitaine.

Un autre ecclésiastique d'envergure, de même origine, va alors surgir, et mener le jeu aux côtés de Frotaire : Adalgaire. Peut-être aussi aquitain <sup>54</sup>, il jouit de la faveur du roi dont il a été chancelier <sup>55</sup>, et se trouve chargé de hautes missions diplomatiques auprès du Saint-Siège, en 876-877, dans le cadre de la négociation pour l'élection impériale de Charles. Frotaire et Adalgaire ont tous deux des intérêts communs : Lorsque Bernard de Gothie, à la mort de Charles le Chauve, refuse de reconnaître son fils et successeur Louis II le Bègue, et « se comporte en roi », il s'en prend, comme Plantevelue, aux autorités ecclésiastiques de ses domaines, Frotaire, archevêque de Bourges, Adalgaire, évêque d'Autun et abbé de Flavigny en Autunois. Tous deux ont obtenu leurs bénéfices malgré l'avis du marquis de Gothie ; tous deux vont joindre leurs habiletés dans une offensive commune pour l'abattre. Ils en appellent directement au pape cette fois, se démarquant nettement d'un pouvoir royal affaibli et affirmant leur indépendance d'action. En août 878, au concile de Troyes, ils règlent au nom de Jean VIII le cas de Bernard, prononçant l'excommunication du rebelle et la confiscation des biens de l'usurpateur de leurs églises. Frotaire obtient en même temps la confirmation de son élection contestée à Bourges <sup>56</sup>. De son côté, Hincmar a raisonné Bernard Plantevelue, le comte Boson de Vienne et le duc de France Hugues qui s'étaient laissés entraîner par le marquis de Gothie dans une séduisante fronde des princes. Le meneur isolé, est vite vaincu. Le comte d'Auvergne, en récompense de sa compréhension et des services militaires rendus dans l'affaire, récupère le Berry sans doute, et surtout la Gothie si chère à son cœur, reconstituant la grande Marche de son ancêtre saint Guilhem. Quelque temps plus tard, Boson reçoit le comte d'Autun et le Mâconnais <sup>57</sup>.

Encore une fois, en la personne de Frotaire et d'Adalgaire, c'est la troisième force qui l'emporte vraiment : la nouvelle victoire de ces prélats issus de l'aristocratie aquitaine acquise ici par-dessus l'autorité royale est lourde de sens. Certes, la principauté de Bernard Plantevelue s'édifie et devient chose à considérer sérieusement, quels que soient les jugements qu'on peut porter sur sa fragilité et les comportements de ses chefs successifs ; les acquis des forces locales ne seront, eux, jamais remis en question. En 879, C'est au tour de Boson de se comporter en roi et de se faire même couronner, à l'assemblée de Mantaille <sup>58</sup> et Pierre

<sup>52</sup> Après nov. 869 (Br. CXCI), et avant janvier 874 (Br. 132), dernière mention du comte-abbé Garin ; Plantevelue apparaît déjà en 864 à Brioude, au nom des biens de sa femme Ermengarde (Br. 176), alors que son beau-père est abbé-comte. Sur les origines aquitaines de Frotaire, Cf. entre autres BL XI (887) (donation de Frotaire pour la famille de Toulouse) et X (886/7) (vente). Sur celles d'Hincmar, Cf. DEVISSE, *Hincmar...* introduction.

<sup>53</sup> Dix ans plus tôt, Bernard de Rodez auquel Hincmar son parent avait fait confiance, à la mort de Pépin II, pour protéger les biens auvergnats de l'église de Reims, aurait trahi cette confiance. FLODOARD, *Hist. Rem. Eccl.*, III, 24, et DEVISSE, *op. cit.*, p. 901. Adalgaire interviendra pour les biens de l'Église de Reims en Aquitaine. FLODOARD, *ibid.*, III, 24.

*Nota* : les conflits entre l'Église de Reims et celle de Brioude sont anciens. Cf. le procès au VIII<sup>e</sup> s. entre l'évêque Gal de Clermont et l'évêque Angilbert de Reims au sujet des biens de Saint-Julien : DUCHESNE, *Fastes...*, p. 78.

<sup>54</sup> Adalgaire intervient en 870 à la place du chancelier Gauzlin pour la donation de la celle de Goudet aux moines de Saint-Philibert de Tournus (TESSIER, *Rec...* n° 344, et CHIFFLET, *Histoire de l'abbaye royale de Tournus*).

<sup>55</sup> TESSIER, *Rec...*, introd., p. XXX, G.C., IV, col. 366. Adalgaire a été abbé de Montiérender.

<sup>56</sup> P.L., t. 156, col. 800.

<sup>57</sup> AUZIAS, *op. cit.*, p. 896-397.

<sup>58</sup> POLY, *La Provence...*, p. 15 et ss.

Riché a raison d'expliquer cet acte audacieux non seulement par l'ambition du prétendant et de sa femme, mais aussi par les sentiments particularistes de l'aristocratie locale <sup>59</sup>. Il y a bien une riposte du pouvoir central. C'est l'expédition de Carloman, fils de Louis II, qui, aux accords de Gondreville, a obtenu la royauté du Midi et se lance ainsi dans sa *reconquista* <sup>60</sup>. Mais sur quoi débouche-t-elle vraiment ? Qui gagne là encore ? Est-ce Plantevelue, qui, commandant la campagne militaire des Carolingiens, obtient le Mâconnais <sup>61</sup> ? Il ne peut pourtant avoir l'Autunois, et on nous dit que Carloman doit se rendre en Gothie, jusqu'à Narbonne pour essayer de faire reconnaître l'autorité de son marquis <sup>62</sup>. Est-ce le roi ? Dès 881, Plantevelue, qui jouait jusqu'alors le rôle du bon légitimiste face aux méchants rebelles, se révèle à son tour parjure : sans doute dépité de n'avoir reçu l'Autunois il se tourne vers l'empereur Charles le Gros. Carloman ne sera plus reconnu dans les actes officiels auvergnats jusqu'à sa mort, en 884 <sup>63</sup>. Quant à Frotaire et Adalgaire, ils vont décidément là où leur intérêt les guide : le premier, dont la fidélité envers la royauté n'est pas à toute épreuve, reste sur son siège de Bourges, résistant victorieusement à tous ses adversaires jusqu'à son trépas, en 888 ; le second devient chancelier de Boson, comte d'Autun devenu roi, puis du roi Eudes qui lui donne l'abbatiate de Brioude à la mort de Frotaire. Il sera empoisonné par un moine de son abbaye de Flavigny fin 893 <sup>64</sup>.

Plus au sud, en Gothie, un autre cas exemplaire peut être ajouté à ceux de Frotaire et d'Adalgaire pour renforcer notre propos. En 885, la liste épiscopale de Narbonne nous fournit en effet un troisième prélat du même genre que les précédents, l'archevêque Téotard. Le processus de son élection, décrit en détail dans sa Vita, laisse bien filtrer les rivalités politiques qui agitent alors les élans septimaniens <sup>65</sup>, rivalités à mettre en relation directe avec les troubles de 844, de 872 et de 878 : Téotard, encore archiprêtre, est un exilé, un partisan des Toulousains, comme l'évêque de Bourges, Bordeaux, et peut-être celui d'Autun. Il est pourtant élu ! le clergé, la noblesse et le peuple le choisissent à l'unanimité comme pasteur, sans l'avis de l'autorité royale — entendons ici de Bernard Plantevelue son représentant — ni de l'épiscopat provincial <sup>66</sup>. Comme à Brioude, comme à Bourges, comme à Autun, (comme au Puy ?), c'est un ennemi du marquis en place qui devient la plus haute autorité ecclésiastique du pays, et son choix est dicté par les forces autochtones...

En cette fin de neuvième siècle, trois personnages de l'aristocratie locale, Téotard, Frotaire, Adalgaire, deviennent prélats, abbés ou évêques et jouent un rôle à la mesure des places qu'ils tiennent dans la lutte des familles d'Aquitaine. On ne peut occulter davantage la réalité, en prétextant que les scissions dans l'aristocratie locale naîtraient de la victoire de Plantevelue ou que les luttes des Grands de la *Reichsaristokratie* se retrouveraient sur le terrain. En vérité depuis quelques années déjà, ce n'est pas plus la *Reichsaristokratie* que la royauté qui contrôle vraiment le pays : c'est cette noblesse locale.

Ce n'est que dans cette perspective que se comprend vraiment l'apparente victoire des princes territoriaux. Bernard peut prétendre être le maître du Midi, il n'est qu'un intermédiaire entre le roi et la noblesse du pays : ce n'est pas lui qui gouverne sur le terrain, mais ces détenteurs mal connus des comtes « mineurs » d'Albi, Rodez, Cahors, Nîmes, Agde-Béziers... Et que dire de certains vicomtes ou *vassi* qui

---

<sup>59</sup> *Les Carolingiens*, p. 208.

<sup>60</sup> Sur cette expédition, Cf. *Rec. des actes de... Carloman*, éd. BAUTIER, introduction, p. XXXIX et ss.

<sup>61</sup> *Ann. Bert.*, a° 881.

<sup>62</sup> *Chronicon Nemausense, H.G.L.*, V. 5 ; Cf. BAUTIER, *loc. cit.*, p. XLIX et *infra*, chap. 3, p. 232, n. 13 bis.

<sup>63</sup> Br. 219 (880), *Carolo* ; Br. 200 et 240 (881), *Carolo rege Aquit.* ; Br. 271 (881) et 223 (882), *Carolo rege Fr.* ; Br. 289 (881), *Carolo rege Fr. et Aquit.* ; Br. 13 et 34 (883), *Carolo*. Mais *Conq.* 4 (883), *Carloman*. Emettons aussi l'hypothèse qu'un autre conflit local, l'affaire de l'élection de Norbert au siège du Puy — encore une élection épiscopale, décidément — ne serait pas étrangère à la brouille du roi et de Plantevelue, mais en serait une des causes ou une des conséquences. C'est en effet alors qu'elle doit être placée chronologiquement (BAUTIER, *op. cit.*, p. LXXXIV. L'affaire est relatée là aussi par un document légendaire, la *translatio sancti Georgii*. Cf. chap. 3 ; *loc. cit.*). Norbert, chancelier de Carloman, était frère du « comte de Poitiers » (ennemi de Plantevelue, et candidat concurrent du frère du vicomte Armand, fidèle du même Plantevelue !). Est-ce à partir de ce différend que le Velay s'émancipe de la tutelle des comtes d'Auvergne ou que ces derniers y placent un vicomte particulier pour essayer de contrebalancer le pouvoir d'un évêque devenu gênant ? (Cf. *infra*, chap. 4, p. 332). C'est en tout cas le début d'un conflit plus que séculaire entre l'évêque du Puy et les « vicomtes de Pologne ».

<sup>64</sup> Cf. *G.C.*, IV, *Instr.*, col. 64-65, jugement du diacre Gerfredus, prévôt de Flavigny assassin présumé, et concile de Chalon, 1er mai 894. Le silence du chroniqueur est peut-être significatif. Cf. aussi BAUTIER, *Rec...*, XXXII.

<sup>65</sup> Cf. MAGNOU-NORTIER, *La société laïque...* p. 327 et ss et BAUTIER, « La prétendue dissidence de l'épiscopat catalan et le faux concile de Portus de 887-890 », *Bull. philo. et histo.*, 1963, p. 477. Voir aussi les conflits qui forment la toile de fond de l'élection de Norbert au siège du Puy. *Infra*, chap. 3, p. 232.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 338-344.

donnent carrément l'impression d'être comtes, tel Géraud d'Aurillac <sup>67</sup> ? Tous ces *pagi* qu'administrent les princes, font partie d'un *regnum*, et le *regnum*, comme l'a montré Karl-Ferdinand Werner <sup>68</sup>, n'est pas la chose d'un *rex* ; c'est un regroupement social, une sorte de fédération, du moins dans une optique méridionale, épiscopale, à la façon des provinces ecclésiastiques. Le *rex* est là, bien sûr, mais ce qui compte, c'est la réalité : il y a un certain nombre d'individus, qui ont un intérêt commun, les nobles. Il leur faut un interlocuteur pour traiter avec le pouvoir central, c'est le prince territorial. Les efforts que ce prince fait pour maîtriser les forces locales sont une preuve de leur vitalité ; les échecs qu'il subit face à un Frotaire sont la confirmation de leur irréversible ascension. Qui est alors vraiment dominé, sinon le prince, instrument de la noblesse qui le fait agir dans son sens, et qui se passe même de son avis, comme à Narbonne ? Comme le constate Régino de Prüm, « Ils (les locaux) se sont choisis des rois tirés de leurs entrailles »<sup>69</sup>, les ont modelés, acculturés, assimilés. Le rôle de l'aristocratie locale dans la crise se trouve ainsi déjà reconnu, bien plus qu'on ne le croit ou ne l'a dit, et cette noblesse « de base » n'est pas la même que l'aristocratie princière qui occupe le devant de la scène. Si son rôle n'est pas encore tout à fait évident, ni primordial, ce qui est important, c'est le changement de mentalité qui est en train de s'opérer chez elle, pour bientôt la pousser à agir ouvertement.

Dans ces conditions, que représente la fameuse « défection des magnats », sinon l'émergence des forces locales qui vont bientôt se passer de princes ? C'est en ce sens qu'Auzias a raison de voir en Bernard Plantevelue un promoteur de l'épanouissement de la « féodalité méridionale <sup>70</sup>, mais en ce sens seulement. La rupture entre royauté et principautés territoriales ne peut être expliquée ni par l'abaissement de la royauté ni par l'infidélité des magnats... comme il le fait, suivi par Dhondt <sup>71</sup>. Ce n'est pas la *Reichsaristokratie* qui fait l'Auvergne des Guilhemides.

## II. L'Auvergne des Guilhemides

(886-927)

Jan Dhondt a écrit, et on peut le suivre ici, que l'avènement du Robertien Eudes, en 888, représentait bien plus que le début d'un règne. Encore plus significative que 987, cette date marque le début d'une ère nouvelle, « une cassure, une rupture nette avec une tradition (carolingienne) périmée <sup>72</sup> ». Face à « l'insolente audace des marquis »<sup>73</sup>, que signifie le changement de dynastie ?

Elu seulement par la partie septentrionale du royaume, Eudes du mal à se faire reconnaître par ses pairs. On nous dit que les efforts du nouveau roi vont tout entier tendre à faire accepter son autorité et admettre sa légitimité. Le recul de l'autorité royale était déjà amorcé avec les Carolingiens. Avec Eudes, il va s'accélérer : sa famille n'est pas seulement une famille de « faux Carolingiens » ; c'est celle des marquis de France. Son chef a sans doute été choisi pour son énergie et sa bravoure face aux Normands, alors que le régent Charles le Gros avait pris la fuite ; il n'en reste pas moins avant tout le représentant des éléments du Nord de la Loire. Pour ceux de l'autre rive, les Aquitains, il est alors difficile de rester « légitimiste ». On reconnaît la royauté, mais en la jugeant dénaturée, teintée d'anti-méridionalisme. Elle va donc s'avancer, revenir à la

<sup>67</sup> Cf. *infra*, chap. 4, p. 330, n. 56.

<sup>68</sup> WERNER, *Structures politiques du monde franc (VIe-XIe s.)*, Londres 1979.

<sup>69</sup> *Chron.*, a° 888 (et *Ann. Fuld.*, a° 888) : *multi reguli in Europa vel regno Karoli sui patruelis excrevere.*

<sup>70</sup> *L'Aquitaine*... p. 427.

<sup>71</sup> A sa mort, en 886, Bernard Plantevelue est qualifié de « vertueux et fidèle » en souvenir de sa récente et mortelle lutte contre le « tyran Boson » : ... *rememorantes cum quanta fiducia et animi virtute et permanente fidelitate Bernardus gloriosus comes et marchio se opposuerit contra hostes nostros et insidiatores ac devastatores regni, contra Bosonem tyrannum et sequaces ejus, et quam prompto animo mori in bello contra supradictos infideles pro excellentia fidelitatis pugnans amaverit...* (*R.H.F.*, t. IX, p. 349).

<sup>72</sup> *Etude*... p. 44. Notons aussi, en 886, la disparition de Hugues l'Abbé, Vulgrin d'Angoulême, Boson et Plantevelue.

<sup>73</sup> *Vita Geraldii*, I, 3. Sur Eudes, Cf. la biographie classique d'Edouard FAVRE, *Eudes comte de Paris et roi de France, 882-898*, Paris, 1893. Cf. HINCMAR au synode de Saint-Macre, *P.L.*, t. 125, col. 1085-1086 ; *vos qui tantos comparticipes atque æmulos in ista particule regni habetis, ut nomine potius quam virtute regnetis... regium nomen ad tantam contumeliam et ad tantam breviteratem devenit sicut multis est notum.*

charge dans ces contrées insoumises. Face à celui qui la veille encore était le duc de France, la famille des Guilhemides, dans la mesure où elle est l'interprète des Méridionaux, se doit d'agir et Eudes de riposter.

Dès le début du règne, les difficultés vont venir de l'Aquitaine, où le paysage politique est doublement hostile au Robertien : à l'Ouest, avec le comte Rannoux II de Poitiers, qui a recueilli et protégé l'héritier carolingien, le jeune Charles le Simple, demi-frère de Carloman <sup>74</sup> ; à l'Est avec le comte d'Auvergne Guillaume, qui a hérité de son père une fragile principauté à consolider. Seul, au Sud, le comte de Toulouse, nommé justement Eudes, frère de Bernard le Veau, est un allié potentiel du roi <sup>75</sup>.

C'est donc vers le sud que le roi Eudes va porter ses efforts pour essayer d'imposer une légitimité contestée. En dix années d'un règne mal connu <sup>76</sup>, nous est conservé le souvenir de trois expéditions en Aquitaine : c'est énorme. Etrange effort militaire au Sud, alors que les Normands assaillent la Francie. À partir de 893, le comte d'Auvergne ne sera plus inquiété par Eudes. C'est dans la paix qu'il pourra asseoir son pouvoir, mais la maîtrise de ce pouvoir ne durera que trente ans. Avec les neveux de Guillaume viendra la fin de la dynastie et de la grande principauté territoriale édiflée sous Bernard Plantevelue.

### § 1. — LES « CAMPAGNES » AQUITAINES D'EUDES.

Au vu de sources confuses et discutables, Abbon de Saint-Germain et Richer <sup>77</sup> des hypothèses plus ou moins contestables ont été émises par l'historiographie quant aux dates et aux lieux des campagnes militaires d'Eudes en Aquitaine <sup>78</sup>. Essayons à notre tour, depuis les régions concernées, de reconstituer ces chevauchées royales.

#### La pseudo-campagne de 889.

Peut-on en effet vraiment parler de campagne ? Elle est dirigée, début 889, non contre le comte d'Auvergne, Guillaume, mais contre le comte de Poitiers Rannoux qui, assumant la tutelle du jeune Charles « se comporte en roi » <sup>79</sup>. Il n'a rien à craindre du faible contingent qui se dirige vers lui <sup>80</sup> ; il ne tient cependant pas à se battre, car il est déjà aux prises avec son cousin Adémar, qui a les faveurs du Palais et lui dispute ses honneurs. Rannoux va donc à la rencontre d'Eudes, accompagné — gage ou provocation — de son jeune protégé carolingien. Apparemment reconnu par une partie des Aquitains, Eudes se réjouit pour sa part du compromis, et il s'empresse de remonter au Nord lutter contre les Normands <sup>81</sup>. La bataille n'a pas lieu ; le roi n'est même pas entré en Aquitaine. On a préféré parlementer.

#### La « deuxième » tentative, septembre 892 — janvier 893.

Rannoux de Poitiers que les annales de Saint-Vaast nomment « le duc de la majeure partie de l'Aquitaine » meurt peu de temps après, en 890. Eudes décide alors de disposer de ses *honores* et de confier le Poitou à son frère Robert, abbé de Saint-Martin de Tours, pour consolider sa position dans cette région d'Aquitaine. Les réactions ne se font pas attendre : les frères du défunt, Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés et Jumièges, et Gauzbert successeur de Frotaire à Saint-Hilaire de Poitiers, prenant fait et cause pour leur

---

<sup>74</sup> Cf. ECKEL, *Charles le Simple*, Paris, 1899, p. 10.

<sup>75</sup> Sur les origines franques des comtes de Toulouse, Cf. AUZIAS, *op. cit.*

<sup>76</sup> FAVRE, *op. cit.* ; BAUTIER, *Rec. des actes d'Eudes roi de Fr.*, Paris, 1967.

<sup>77</sup> ABBON de Saint-Germain, *De bellis parisiacæ urbis, Le siège de Paris par les Normands*, éd. WAQUET, Paris, 1964, vers 548-562 du l. II — RICHER, *Histoire de France*, éd. LATOUCHE, Paris, 1967, l. 1, c. 5 et ss.

<sup>78</sup> DE LASTEYRIE, *Etude sur les comtes de Limoges...* ; KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königtums* ; FAVRE, *op. cit.*, p. 120 et ss. — AUZIAS, *op. cit.*, p. 427 et ss. DHONDT, *op. cit.*, p. 51.

<sup>79</sup> *Ann. Fuld.*, 887 Hermann. contract. 888, *Ramnulfus regium nomen nihilominus invasere, Ramulfus se regem haberi statuit.*

<sup>80</sup> *Ann. Vedast.*, a, °889, (888 n. st.), *Post nativitatem Domini cum paucis Francis Aquitaniam perrexit Odo ut eos sibi sociaret.*

<sup>81</sup> *Ibid.* : *Ramnulfus dux maximes partis Aquitaniæ... cum sibi faventibus venit ad eum, adducens secum Karolum puerum... et juravit illi quæ digna fuerunt. Simul et de ipso parvulo, ne qui mali de eo suspicaretur...* ; pour l'identification du lieu de l'entrevue avec Orléans, Cf. BAUTIER, *Rec...*, introd. *Ann. Vedast.*, *ibid.* : *Aquitanos itaque rex ex parte receptos, festinavit propter Nortmannes redire in Franciam.* — MABILLE, *Pancarte Noire*, n° CXVIII (10.10.890) : Eudes reconnu en Poitou, Rannoux *comes Aquitaniæ*. Adémar, neveu de Bernard de Gothie, est le fils du comte Emenon, à la mort duquel Charles le Chauve a donné le Poitou à Rannoux Ier, beau-père de Bernard et d'Emenon.

neveu, le bâtard Ebles Manzer, se révoltent. Nous sommes en 892. Alors que dans l'entourage d'Eudes les grands commencent à intriguer pour rétablir Charles le Simple, « rapatrié » à la mort de Rannoux, le roi se laisse sans méfiance convaincre d'aller mater les rebelles, et il se lance dans une deuxième expédition aquitaine<sup>82</sup>. Elle sera aussi courte que la première : le 30 septembre, Eudes est à Cosne sur la Loire, en octobre en Berry<sup>83</sup>. Il est entré dans les terres de Guillaume ; de là il lance alors son offensive contre les frères de Rannoux : Ebles est tué dans sa fuite, Gauzbert périt peu après. En représailles à l'appui tacite que le comte d'Auvergne a donné aux rebelles, le Berry occupé par les troupes royales est « donné » à un certain comte Hugues<sup>84</sup>.

Dès le début de l'année 893, le comte Adémar se jette sur le Poitou destiné à Robert<sup>85</sup>. Le jeune Ebles Manzer, désemparé par la mort de ses oncles et cette action soudaine, va trouver refuge auprès du comte d'Auvergne. Il le fait à l'instigation de Géraud, d'Aurillac, bien embarrassé par le conflit. Vassal royal, mais aussi tuteur du jeune Ebles que son père lui a confié, Géraud doit résister simultanément à son ami Guillaume qui veut lui faire trahir Eudes pour entrer dans sa vassalité, et à son belliqueux voisin Adémar, qu'il doit même combattre<sup>86</sup>. Voilà pour une fois une illustration précise de l'entremise d'un chef local connu, Géraud, dans les conflits des princes. L'exemple est édifiant. Guillaume profite de son nouveau rôle de protecteur pour s'intituler duc d'Aquitaine et se poser en défenseur de la cause méridionale toute entière. La rencontre entre les armées royales et celles que Guillaume a concentrées a lieu sur les limites du Limousin et de l'Auvergne, peut-être sur la Creuse<sup>87</sup>. Cependant, comme en 890, les adversaires ne livrent pas bataille, sinon verbalement. Ils se séparent sans s'entendre cette fois : Guillaume est théoriquement déchu de tous ses *honores* par Eudes qui les donne au comte Hugues<sup>88</sup>. Eudes est obligé de regagner d'urgence le Nord où durant son absence le complot a couronné roi son rival Charles<sup>89</sup>. L'affaire d'Aquitaine n'est pas terminée.

La dernière expédition, mai-juillet 893.

Hugues, qui a finalement porté tout le poids de l'offensive de la deuxième campagne, et qu'Eudes a laissé sur place pour faire la besogne, s'attaque maintenant de front au comte d'Auvergne, pour s'emparer de son *honor* : Guillaume le tue au combat<sup>90</sup>. Lorsque Abbon de Saint-Germain raconte l'événement, il en indique en même temps les conséquences, car la victoire de Guillaume est à l'origine de la troisième campagne d'Eudes, qui s'annonçait en effet douloureuse ; mais pour qui<sup>91</sup> ? Le récit d'Abbon s'arrête précisément ici : peut-être l'auteur, lassé de cette lutte interminable qu'il pressentait à l'avantage de son roi,

<sup>82</sup> *Ann. Vedast.* : *Franci qui dudum Odoni regi infesti fuerant, sociatis sibi anis ut possent implere quæ volebant* (couronner Charles), *suaserunt regi ut relicta Francia, hiemandi gratia peteret Aquitaniæ... Et quia Rannulfus obierat, et quia Ebulus et Gozbertus ob illo desciverant, eos aut sibi resociaret aut de regno suo pelleret, aut vita privaret. Ille credulus factus, consilio adquevit, eorum nescius quæ sibi parabant.*

<sup>83</sup> BAUTIER, *Rec...*, n, 30.

<sup>84</sup> *Ann. Vedast* : *at ubi fines attigit Aquitaniæ, Ebulus ejus adventum præsciens, in fugam versus interfectus est juxta quoddam castellum lapide. Frater quoque ejus Gozbertus posthæc obsessus atque in brevi vitam finivit.* ABBON, *loc. cit.*, v. 552 ; Cf. n. 84 ci-après. — Cf. DEVAILLY, *Le Berry...*, p. 118, n. 3.

<sup>85</sup> ABBON, *loc. cit.*, *Appetit ergo furens illos, vastans populans que / Arva modo et vulgus quamvis concludere nisus / urbes adversus. / Consul Admarus, regi copulatus eidem / progenie, cujus memini...*

<sup>86</sup> AD.CHAB., II, 21 : *Et dum regalem aulem assiduearetur, veneno nectatus, (Rannulfus) in extremis sancto Geraldo, ibi tunc presentii, parvulum filium subductum filium Ranulfi a Pictavis Willelmo, duci Aquitaniæ, comiti Arvernensis, creditur nutriendum cui propinquus erat. V. G., I, 32 (Cf. infra, p. 71, n. 105 (texte), et chap. 4, p. 330.*

<sup>87</sup> AD.CHAB. et *Chronicon S. Maxentii*. — ABBON, v. 548-550 : *Inde Lemovicis adiens, / Arvernicaque arva / prevalidas Willelmi acies secuni videt hostis, / ni congressuras fluviis medio prohiberet. Nota* : Le Limousin n'est pas contrôlé par Eudes de Toulouse. Faut-il placer l'affaire de la capture par ce comte du neveu de Géraud d'Aurillac, le vicomte Benoît, à cette époque ? C'est probable. (V.G., II.28).

<sup>88</sup> *Ibid.*, v. 551-553 : *Perdidit ergo suos illic Wilielmus honores, / Ugoni regnante datos qui Bituricensis / princeps extiterit consul.* DEVAILLY, *loc. cit.*

<sup>89</sup> Reims, 28.1.893. *Ann. Vedast.*, a° 893. REGINON, .... a° 892 : *Odone rege in Aquitania commorante, Francorum principes ex permaxima parte ab eo deficiunt.* Sur la lutte entre Charles et Eudes, Cf. ECKEL, *op. cit.*, et FAVRE, *op. cit.*

<sup>90</sup> ABBON..., v. 552-561 : *quare fuit actum. Hos inter geminos comites immane duellum. / Mille super centum de flevrat inclilus archos / Claromontensis Willelmus Hugo necatos, / iste minus numero secum majore remotum. / Hic Hugo dum tandem capitur mucrone Willelmi / supplicat, ut pietas ejus succurreret illi : / Olli tam sero (per) verba measse respondit, / occitus et dicto trans pectora transit / Hugoni...*

<sup>91</sup> v. 563 : *Proh dolor ! Hugo necem flesti, Willelme, triumphum.*

déçu de l'issue contraire, préfère se taire. C'est dans Richer qu'il faut chercher la narration de cette troisième campagne, aussi courte que les précédentes, mais la plus importante. Elle ne s'avèrera en effet pas aussi mauvaise pour Guillaume qu'on nous le promettait : c'est ce qui explique, après le silence d'Abbon, le flou et les inexactitudes qu'elle revêt dans le récit du moine de Reims, apologiste de la royauté<sup>92</sup>. Eudes qui a obtenu une trêve avec Charles pour régler les affaires du Midi, change de stratégie : il va contourner les possessions de son adversaire aquitain en se ménageant au passage des appuis. Le 28 mai 893, il est à Chalon, sur la Saône, chez Richard, frère et successeur de Boson aux comtés d'Autun-Mâcon ; il y retrouve l'appui de l'évêque Adalgaire, qu'il nomme chancelier<sup>93</sup>. Fort du soutien de toutes les marges orientales de l'Aquitaine, bastions de légitimisme en terre ennemie<sup>94</sup>, il pénètre par l'une d'elles, le Velay, dans la zone d'influence du duc Guillaume. Il passe au Puy, où il recueille sans doute les contingents toulousains et nîmois dont parle Richer<sup>95</sup>. Après avoir vénéré et gratifié largement l'abbaye royale de Saint-Julien de Brioude<sup>96</sup>, il entre enfin en territoire vraiment hostile. La confrontation a lieu lors de la fameuse bataille de Montpensier, dont il ne faut pas remettre en cause l'authenticité historique : Richer nous la relate<sup>97</sup>, et bien sûr à son habitude il insiste volontairement sur l'aspect épique, faussant le nombre des combattants, mais surtout leur nature : comme les Basques de Roncevaux déguisés en Sarrasins par la Geste, les Aquitains de Montpensier deviennent des pirates normands ; on cache la lutte entre Guillaume et Eudes, préjudiciable à la renommée du règne, derrière une prétendue expédition punitive contre les païens. Relatée 100 ans plus tard, est-elle l'écho chez Richer, familier des lignages chevaleresques chartrains, des luttes glorieuses d'Eudes et de ses fidèles contre les Normands (la maison de Blois prétendait descendre d'Ingon le palefrenier et l'aide de camp du roi)<sup>98</sup> ? Est-ce tout simplement un retour du fameux thème de la perfidie aquitaine évoqué plus haut ? Peut-être Guillaume avait-il d'ailleurs avec lui une bande de Normands mercenaires. Ce qui nous importe, c'est le caractère épique qu'ont pris les événements : dans la légende, on n'a pu imaginer comme ennemis du roi que des Normands, fléau du temps, et ceci pour mieux cacher les résistances à la légitimité du Robertien dans ces régions hostiles. Qui gagne la bataille ? Y a-t-il vraiment victoire d'Eudes, comme nous le dit Richer ? Que penser de la capture du « tyran *Catilus* »<sup>99</sup> ? On constate en tout cas, — ce qui ne prêche pas pour la version officielle — que dès le mois de juillet, juste après Montpensier, les adversaires signent des accords de paix : Eudes en a besoin pour mieux lutter contre Charles et ses partisans qui ont rompu la trêve<sup>100</sup>. En échange de sa reconnaissance théorique en Auvergne, le roi concède à Guillaume l'abbatit de Brioude, laissé vacant par l'assassinat d'Adalgaire<sup>101</sup>. Il peut alors partir sur Limoges, puis Angoulême et Périgueux, où il s'assure la fidélité d'Adémar avant de remonter au Nord faire front<sup>102</sup>.

---

<sup>92</sup> *Hist. Fr.*, lib. I, c. 6-11. Cf. LATOUCHE.... Introd. p. XI.

<sup>93</sup> BAUTIER.... n° 33-34 — Sur la brouille entre Eudes et Adalgaire, Cf. *ibid.*, introd., p. XXXII. En 892, Brioude semble retirée à l'évêque par le roi qui ne renommara un abbé qu'avec Guillaume, l'année suivante.

<sup>94</sup> Le triangle Le Puy-Toulouse-Nîmes sera toujours un appui à la politique dans le Midi. *Infra*.... Cf. cependant acte du *Cart. de Nîmes* (éd. GERMER-DURAND, Nîmes, 1874, n° VI), daté de Charles en 893.

<sup>95</sup> RICHER... I, 6 : *Interea rege apud urbem Anitium rem publicam procurante... 7 : Qui (Odo), rerum magnitudine motus, quotquot ex Aquitania potuit, edicto regio congregari præcepit milites peditesque. Ex Provincia quoque, quæ Rhodano et Alpibus marique ac Gothorum finibus circumquaque ambitur, Arelatenses ac Aurasicanos habuit. Sed ex Gothia, Tholosanos atque Nemausinos. Quibus collectis, exercitus regius in Xm equitum, peditum vero Vlm erat.*

<sup>96</sup> *Ibid.* : *Procedit itaque secus Briddam, sancti Juliani martiris castrum, iter agens, sanctumque regiis donis veneratus, Arvernium pagum ingreditur.*

<sup>97</sup> *Ibid.*, c. 7-9. Montpensier est en pleine zone fiscale (Cf. *infra*, chap. 4, p. 317 (n. 16), 322, 328).

<sup>98</sup> c. 9-11. Richer a séjourné à Chartres : *Hist. Fr.*, IV, 50.

<sup>99</sup> *Cadilo* est un nom très porté en Poitou dès le Xe siècle. GARAUD, « Les châtelains de Poitou et l'avènement du régime féodal, IXe et XIIe s. », dans *Mém. Soc. Antiq. de l'Ouest*, Poitiers, 1967, index p. 263, Cadelon, vicomte d'Aunay, dans la vicairie de Melle. On a aussi le prénom de Cotila, gothique (*Cart. Nîm.* n° 8, 893, vassal royal de Raymond). Il vaut mieux voir en *Catilus* un potentat local qu'un tyran (normand). On nous dit aussi (LATOUCHE.... p. 67 n. 12) que Richer puise parfois son inspiration dans le *De Catilina* de Cicéron comme dans Salluste. Cf. également LAUER, *Louis IV*, p. 250, n° 1.

<sup>100</sup> En novembre 893, on hésite entre les deux rois (CLU. 61, juillet 893, *Odo*, et CLU.53, *anno I certantibus duobus regibus de regno, Odone scilicet et Karolo* — *Cart. Nîm.*, 6 : *anno primo regnante Karolo rege*).

<sup>101</sup> Br. 309, *regio dono*. Eudes est en échange le seul roi reconnu à Brioude jusqu'à sa mort. Il est difficile de dater de juillet 893 la charte n° 98 de Brioude (*anno sexto regnante Odone*) où Guillaume est pour la première fois cité abbé. Cela supposerait en effet qu'Adalgaire ait été dépossédé de l'abbatit par le roi, alors qu'il est encore son chancelier en octobre (BAUTIER, *Rec.*... p. XXXII) — 894 ?

<sup>102</sup> Br. 309, *regio dono*. Eudes est en échange le seul roi reconnu à Brioude jusqu'à sa mort. Il est difficile de dater de juillet 893 la charte n° 98 de Brioude (*anno sexto regnante Odone*) où Guillaume est pour la première fois cité abbé. Cela supposerait en effet qu'Adalgaire ait été dépossédé de l'abbatit par le roi, alors qu'il est encore son chancelier en octobre (BAUTIER, *Rec.*... p. XXXII) — 894 ?

Ainsi s'achève la troisième et ultime tentative d'Eudes en Aquitaine. Elle se solde en fait par un nouvel échec : c'est plus une concession qu'une victoire. Montpensier marque le dernier grand essai militaire de la royauté pour s'imposer dans le Midi. Le roi ne dispose plus des honneurs méridionaux et abandonnera bientôt les droits régaliens. Fût-il carolingien ou non, il ne peut plus être que le roi du Nord : le Midi aquitain est une terre sans roi. Mais qui en est le maître ?





Ép. av. mai 898 **Ingelberge**,  
fille du roi Boson de Provence.  
|  
**Boson** † av. 918

et **Duc d'Aquitaine** 918-926  
*Abbé de Brioude*

et **Duc d'Aquitaine**  
926-927  
*Abbé de Brioude*  
† oct. 927 (test. 11 oct.)

|  
**Guillaume Fièrebrace**  
Cte de Poitiers Duc d'Aquitaine  
*Comte théorique d'Auvergne*  
963-994. *Etc...*

## 2. — GUILLAUME LE PIEUX MAÎTRE DE L'AQUITAINE ?

Après 893, Guillaume n'est plus inquiet par Eudes, qu'il tient pour son senior, un « seigneur » lointain <sup>1</sup>. Le roi est d'ailleurs trop occupé d'assurer sa propre survie en France pour pouvoir s'intéresser sérieusement aux affaires méridionales ; il n'intervient que diplomatiquement pour concéder ou confirmer leurs privilèges aux églises et abbayes qui le sollicitent. Un seul de ces actes concerne l'Auvergne, le chapitre cathédral de Clermont <sup>2</sup>. Charles le Simple fera de même : pas une seule fois il ne franchira la « frontière » qu'est devenue en fait la Loire <sup>3</sup>. En échange de sa neutralité, Guillaume s'est vu reconnaître tous ses *honores*, hérités de son père. Son autorité en Aquitaine n'est limitée territorialement que par celles de ses deux voisins, les comtes de Toulouse et de Poitiers. Avec l'Auvergne pour centre de son *ducatus*, il a sur eux une suprématie morale, auréolée par la possession de Brioude <sup>4</sup>, qui fait de lui, au Sud, un personnage encore plus prestigieux que n'est au Nord le roi Eudes, nominalement roi d'Aquitaine <sup>5</sup>. Son autorité en Aquitaine n'est limitée territorialement que par celles de ses deux voisins, les comtes de Toulouse et de Poitiers. Avec l'Auvergne pour centre de son *ducatus*, il a sur eux une suprématie morale, auréolée par la possession de Brioude qui fait de lui, au Sud, un personnage encore plus prestigieux que n'est au Nord le roi Eudes, nominalement roi d'Aquitaine. Mais, que signifie vraiment être prince territorial en Auvergne au début du X<sup>e</sup> siècle ? Comment mesurer la maîtrise de Guillaume sur sa principauté ?

Cette maîtrise, elle est affirmée par son titre de *comes, marchio et dux*. Ne nous faisons pourtant pas trop d'illusions sur la puissance réelle de Guillaume dans ses « domaines ». On a déjà évoqué les limites de cette puissance au niveau des comtes qui composent le *regnum* guilhemide. La lutte avec Eudes, notamment la troisième campagne, a révélé la fragilité et l'ambiguïté de ces fidélités comtales.

Des marges de la principauté vont surgir les premières difficultés que ne pourra occulter l'apparente maîtrise des centres religieux du *regnum*. Une politique de « médiatisation », va s'imposer alors à Guillaume.

De tous les côtés de sa principauté territoriale, s'exercent des pressions extérieures, qui s'ajoutent aux tendances naturelles des marges à regarder dehors. Au Nord, en Berry, la poussée franque ébauche la coupure politique du *pagus* bien décrite par Guy Devailly <sup>6</sup> ; au Sud, l'influence toulousaine, déjà présente aux confins du Rouergue, déborde en Limousin (Beaulieu), en Haute-Auvergne (Aurillac, Carlat, Conques), en Gévaudan, et surtout en Gothie occidentale, jusqu'à Nîmes. À l'Est enfin, Guillaume n'est pas sûr du Lyonnais, du Velay et de la Gothie orientale qui penchent fâcheusement vers la Provence viennoise... Et nous ne parlerons pas du danger normand.

On sait peu de choses du rôle joué par l'Auvergne lors des troubles qui agitent la Provence à la fin de la vie de Guillaume. Dans l'affrontement meurtrier qui dès 912, oppose les élans bourguignons et ceux dits légitimes, et bientôt les Toulousains, les Guilhemides ne peuvent rester neutres ; à la suite des massacres de 916, c'est en Mâconnais que se réfugient le jeune Mayeul, plus tard abbé du Cluny, et son père, bientôt rejoints par l'abbé Agio de Vabres, chassé de l'évêché de Narbonne ; c'est à Brive en Limousin que se replie l'évêque Libéral d'Embrun, emportant avec lui, comme sans doute d'autres,

<sup>1</sup> En 910, Guillaume associe aux prières l'âme de son seigneur Eudes dans l'acte de fondation de Cluny (CLU. 112).

<sup>2</sup> A.D.P.D., 3 G, Arm. 18, sac A, c. 1 (ap. 15.10.893 ; 16.6.897 ?), éd. TESSIER-BAUTIER, *Rec...* n° 49.

<sup>3</sup> LOT et LAUER, *Rec. actes de Ch. le Simple*, n°s XXXI (899, Aurillac), XLIV (903-923, Conques), CXXXVI (912, Souvigny, faux), L (Beaulieu).

<sup>4</sup> *Supra*.

<sup>5</sup> A la mort d'Eudes, tout en reconnaissant Charles le Simple, auprès duquel il se rend avec Richard de Bourgogne. *Ann. Vedast*. — Le premier dans toute la Francie occidentale, il s'approprie le droit régalien de battre monnaie. Cf. FOURNIER, *Les origines de Brioude*, n. 130 et le denier de Brioude d'1,40 gr du trésor de Rennes : LAFABRIE, *Revue de numismatique*, 1965, p. 298 qui l'attribue, lui, plutôt à Guillaume II.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 122.

les reliques de saint Marcellin <sup>7</sup>. On ne peut nier que la guerre civile qui secoue pendant plus de dix ans tout le Sud-Est de la Gaule ait eu des retentissements jusque dans les « États » du marquis Guillaume. En Gothie, les textes sont là : C'est même à Narbonne que les hostilités ont débuté.

---

<sup>7</sup> Cf. POLY, *La Provence...*, p. 20-23 ; Cf. aussi *infra*, chap. 2, p. 194, n. 359.



Dans les autres comtes, les sources moins explicites laissent cependant percevoir des retombées plus ou moins directes des événements, surtout dans les marges de l'Est — Lyonnais, Velay — déjà exposées à l'influence bourguignonne. Elles échappent alors plus ou moins complètement à l'autorité de Guillaume, soit qu'elles basculent carrément dans le élan bourguignon comme le Lyonnais, soit qu'elles profitent du désordre, comme le Velay<sup>8</sup>. La subversion touche sans doute des éléments de la noblesse locale, entraînant et révélant des rivalités aussi violentes qu'outre Rhône, du fait que cette noblesse a des intérêts en Viennois : les Mercœur, dont l'influence s'étend du Valentinois au Brivadois n'auront jamais de charges officielles près de Guillaume, malgré leur puissance. Doit-on mettre également sur le compte des troubles la disparition du vicomte Armand, possessionné en Velay-Vivarais, et son remplacement par Robert et Étienne ? Ne faut-il y voir qu'une traditionnelle

<sup>8</sup> Pour le Lyonnais, après le plaid de Lvon de 901. Cf. cependant CLU. 205 (janv. 917), donation par Guillaume et Ingelberge du fisc de Romans *in pago Lugdunense*. (Romans au nord d'Ambérieux, Ain. Cf. GERNER, *Lyon im Früh-Mittelalter*, Cologne, 1968, p. 286, carte). Pour le Velay, lacunes dans la liste abbatiale de Saint-Chaffre (*Cartulaire*, éd. CHEVALIER, introd., p. XIV). *Nota* : le mariage de Guillaume avec Ingelberge, antérieur à mai 898 (Br. 309) a dû marquer la réconciliation du duc avec le clan Bosonide en même temps que la paix avec la royauté (*supra*, p. 66).

réorganisation administrative, Armand disparu ? il a pourtant des enfants <sup>9</sup>. Enfin, la fuite nocturne et furtive de Dalmas de Beaumont de l'abbaye de Saint-Gilles du Gard, emportant avec lui le bras du martyr pour venir en gratifier le prieuré familial de Chamalières en Velay est pour nous plus qu'un récit anodin, un autre exemple de repli de reliques lié aux événements, même s'il est postérieur <sup>10</sup>.

On entrevoit ainsi les difficultés que Guillaume rencontre sur les marges de sa principauté. Qu'en est-il au coeur même ? La subversion gagne-t-elle le centre ? Des éléments de mesure nous en sont fournis par le contrôle des deux églises majeures de Brioude et Cluny.

La mainmise sur les centres religieux du *regnum* est-elle une garantie réelle de puissance ? On sait ce que représente pour les populations aquitaines la cité brivadoise, tombeau de saint Julien et de l'empereur Avitus : Guillaume s'y fera enterrer, plutôt qu'à Gellone ou à Cluny. Mais bien qu'abbaye royale, Brioude n'est pas Corbie ou Saint-Bertin ; désormais loin de la royauté et de la *Reichsaristokratie* franque, elle peut paraître sous l'entière dépendance des Guilhemides en leur assurant la maîtrise délicate du Sud de l'Auvergne et la communication avec la Septimanie. Elle va devenir pour nous l'un des meilleurs points d'observation de la progression des forces locales, sitôt l'abbé-duc disparu.

Autre élément de force, mais lui aussi ambigu, c'est Cluny et le grand mouvement des fondations religieuses qui marque le gouvernement de Guillaume « le Pieux ». La fondation de l'abbaye bourguignonne apparaît finalement comme un testament, une passation de pouvoirs symbolique : Guillaume donne à Rome ; imitant Géraud, l'exemple de l'aristocratie locale de tradition romaine, il « laisse » ce qu'il a de franc dans sa propre culture. Comme cent ans plus tôt la réforme de Benoît d'Aniane, la congrégation clunisienne est, plus que l'héritage des Guilhemides, l'expression de la tradition philo romane dans laquelle ceux-ci se sont fondus. Ce rôle de conservatoire et de creuset culturels, Cluny le joue dès le début : c'est auprès d'elle que se réfugient naturellement les grands de la noblesse méridionale victimes des troubles de Provence.

Quant à Aurillac, et secondairement Souvigny et Déols, en tant que pures oeuvres de l'aristocratie elles sont aussi des révélateurs du rôle de plus en plus déterminant que joue maintenant cette aristocratie à côté ou indépendamment du prince, et ce dernier doit en tenir compte.

Guillaume ne fait pas partie des forces vives du pays ; il n'en est que le prince : il est de race franque donc pas à proprement parler issue du terroir. C'est la fusion entre une aristocratie autochtone et la *Reichsaristokratie* qui est conçue comme un phénomène constitutif de la principauté méridionale. Cette prise de conscience l'amène à une politique de « médiatisation » à l'égard de la noblesse locale, politique classique et qui devient une tradition dans le Midi ; C'est sans doute là l'aspect le plus intéressant de la « carrière » de Guillaume, celui sur lequel nous terminerons.

Pour asseoir son pouvoir, sur des bases plus solides que le prestige moral qu'il s'est acquis face à la royauté, Guillaume va essayer de s'attacher étroitement et par tous les moyens cette aristocratie : en lui donnant des charges (vicomtes), en l'insérant dans son propre réseau de fidélité et d'honneurs, quitte à lui faire renier ses anciens serments, comme il le fait pour les *vassi régals*. Il sait bien que c'est à cette seule condition qu'il pourra durer. L'historiographie ne fait guère apparaître l'importance du support local à la politique des grands princes territoriaux, et nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer cette lacune. Il faut dire que rien, ou presque rien, dans les annales, les chroniques ou les diplômes ne nous signale l'existence de ce substrat pourtant fondamental. Le rôle de la noblesse locale est curieusement plus mis en évidence dans les sources pré-carolingiennes. Si elle apparaît plus active à l'époque mérovingienne sous Grégoire de Tours, ou aux temps de l'indépendance aquitaine <sup>11</sup> ce n'est finalement pas une coïncidence. L'apparente mise au pas de la « reconquête » carolingienne n'a nullement étouffé sa vitalité, comme voudraient nous le faire croire les chroniques du Nord. Il y a

---

<sup>9</sup> Sur les vicomtes, Cf. *infra*, chap. 4, p. 332.

<sup>10</sup> Nous reviendrons sur la question des reliques et de leurs replis pour « causes politiques ». Cf. *infra*, chap. 2, p. 184 (Pons), p. 194, n. 359 (Marcellin), chap. 3, p. 273, n. 186 (Césaire) et n. 188 (Gilles).

<sup>11</sup> Cf. FOURNIER, *Le peuplement...*, p. 356.

pourtant un exemple de ces rapports entre le prince et les *optimates* auvergnats, que nous donne fort heureusement la Vie de Géraud d'Aurillac ; exemple qui illustre à merveille cette politique de « médiatisation » et que rappelle vigoureusement le biographe, l'abbé Eudes de Cluny.

Géraud est un homme très influent et de haute noblesse ; c'est un vassal royal. Il est aussi très indépendant. Laissons parler Eudes :

« Guillaume, duc d'Aquitaine, malgré toute sa valeur morale (c'est le pieux fondateur de Cluny) et bien que digne d'éloges à maints égards, une fois parvenu à une exceptionnelle puissance, tâcha d'obtenir de Géraud — pas par menaces, seulement par prières — qu'il abandonnât le service du roi pour se « commender » à lui. Lui ne voulut absolument pas d'une amitié dont le comte s'arrogeait illégalement l'octroi.

Il lui « commenda » toutefois son neveu, du nom de Raynaud, accompagné d'un important contingent d'hommes d'armes. Guillaume ne lui en tint pas rigueur »<sup>12</sup>.

Géraud refuse aussi une alliance matrimoniale avec la sœur du comte qui tenait décidément à s'attacher à tout prix ce vassal royal<sup>13</sup>. Les autres nobles ou *vassi* moins illustres que Géraud étaient placés dans la même situation que lui<sup>14</sup>. Situation embarrassante : il est très lié à Guillaume avec lequel il a été éduqué, mais il tient à respecter son serment de fidélité envers le roi. À la fois *vassus regalis*, paraissant au Palais et homme du comte en tant que représentant du roi, leur seigneur commun. On voit Géraud aider Guillaume dans ses expéditions militaires ou dans ses plaids, mais c'est au titre de ses obligations publiques. Il lui refuse l'hommage direct. Cet épisode de la *Vita Geraldi* montre bien les limites de la noblesse locale. Même si l'attitude noble de Géraud peut paraître exceptionnelle<sup>15</sup>, elle révèle toutefois la situation flottante d'une aristocratie sans doute nostalgique d'un monde périmé, encore partagée entre les valeurs traditionnelles, et les nouveaux impératifs de la vie proto-féodale. Elle permet pour une fois de voir de l'intérieur le monde politique auvergnat, de sentir tout le poids des motivations de l'aristocratie locale sur le destin du pays.

Ce flottement des rapports, ces hésitations de la noblesse sont le véritable signe, plus que les agissements des princes, de la cassure avec l'ancien monde. La brèche est ouverte dans la notion de fidélité envers le roi et ses agents. Guillaume a cru en profiter pour créer un nouveau réseau vassalique à son avantage, mais les nobles ne seront pas plus attachés à lui qu'à n'importe quel autre *senior*.

Le refus de la médiatisation qu'oppose Géraud à Guillaume est ambigu. On peut y voir le sentiment profond d'une fidélité envers le roi, qu'on peut appeler du légitimisme carolingien. Mais faut-il en rester là ? N'est-ce pas aussi l'occasion d'exprimer un désir jusqu'alors inavoué de se passer des grandes familles de l'aristocratie d'Empire, en n'acceptant qu'un roi tutélaire, symbolique.

Lorsque Guillaume — que nous pouvons bien surnommer « le Grand » — meurt le 6 juillet 918<sup>16</sup>, il semble à l'apogée de sa puissance et paraît avoir réussi dans son entreprise de constitution d'une principauté méridionale ; mais avec lui s'éteint la lignée franque des comtes Guilhemides et sa disparition remet tout en question...

<sup>12</sup> *Vita Geraldi*, I, 32. *Willelmus plane dux Aquitanorum, vir bonus, et per multa laudabilis, cum tandem vehementer invaluisse, non minis quidem, sed precibus agebat, ut Geraldus a regia militia discedens, sese eidem commendaret. Sed ille favore comitis nuper usurpato, nequaquam consensit. Nepotem tamen suum nomine Rainaldum eidem cum ingenti militum numero commendavit. Sed et isdem Willelmus nullatenus illi indignatus est, quippe non immemor, qui a pater suus Bernardus ipsum adhuc adolescentem eidem domno Geraldo, amoris causa commendavit.* Sur l'attitude de Géraud, Cf. *supra*, p. 62 et chap. 4, *infra*, p. 330. Eudes lui-même a été élevé à la cour de Guillaume (*Vita Odonis*, I, 5).

<sup>13</sup> *Ibid.*, I, 34.

<sup>14</sup> Cf. note suivante.

<sup>15</sup> Guillaume semble avoir réussi avec d'autres *vassi*, tels Ebbe de Déols, ou Roger de Carcassonne...

<sup>16</sup> *G.C.*, t. II, col. 473-475 *ejus obitibus notatur in necrologio Brivatensi his verbis*, fol. 167 — « *II nonas Julii obiit Guillelmus pius comes Pictavensis, dux Aquitanum* », etc... *Obit. Br. (H.G.L., II, p. 310)*. Cf. *l'Obituarium Lugdunensis Ecclesiae*, p. 56, qui donne le 28 juin 918 (soit le 2 des kalendes de juillet). Sur le tombeau de Guillaume, Cf. FOURNIER (P.F.), « Deux inscriptions commémoratives de Brioude et les obituaires de Saint-Julien », dans *Alm. Br.*, 1965, p. 51, et « Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de Saint-Julien de Brioude », *ibid.*, 1968, p. 18 (Cf. n. 24). *Ann. Masc.*, 919 (en fait 918), *Guillelmus famosus dux Aquitanorum efflavit et conjux ejus Ingelberga finem vivendi fecit*.

### § 3. — LES NEVEUX DE GUILLAUME.

Avec les neveux de Guillaume le Pieux, la « monarchie Guilhemide » change de nature : Bernard Plantevelue et son fils faisaient partie de l'aristocratie d'Empire franque, même si, on l'a vu, ils étaient déjà de culture philo romane. La passation de pouvoir qui s'opère à la mort de Guillaume ne satisfera pas leur désir de continuité dynastique : les neveux sont différents, fils d'un comte méridional authentique, Acfred de Carcassonne ; ils sont donc issus de la noblesse gothique. La succession de Guillaume le Pieux est une double victoire des familles aristocratiques locales : le prince qui arrive sur le trône en 918 est d'une moins grande noblesse que son prédécesseur, et il est l'un des leurs. Ceci explique le développement de sa politique de méridionalisation, et son attitude vis-à-vis des Robertiens.

Lorsque Guillaume II dit le Jeune succède à son oncle Guillaume le Pieux en 918<sup>17</sup>, il est apparemment disposé à mener la même politique que le fondateur de Cluny ; dès son avènement il confirme à Saint-Julien de Brioude les biens du chapitre<sup>18</sup>. Mais face à la conjoncture politique, il va avoir du mal à garder intact l'héritage et à le défendre contre ses voisins. Le Berry est menacé par les « Bourguignons » Robert et Raoul, tous deux futurs rois, qui profitent du changement dynastique auvergnat pour s'attaquer à ces marges du Nord si convoitées. La royauté ne prend pas la responsabilité de l'opération. Elle envoie quelqu'un faire la besogne.

De Nevers (?) Raoul se serait jeté sur Bourges, aidé par Robert<sup>19</sup>. La coupure du Berry en deux zones désormais distinctes et la colonisation de la partie Nord par les gens de la Loire suit de peu l'événement<sup>20</sup>. La province échappe à Guillaume dès 919<sup>21</sup>. Aux menaces du Nord, s'ajoutent celle du Sud, toulousaines. À l'Est, le duc garde le Mâconnais et le Lyonnais<sup>22</sup>. En 920, Charles le Simple prescrit à Étienne, abbé nouvellement élu de Saint-Martial de Limoges, d'élever deux fortes tours pour résister à Guillaume d'Aquitaine<sup>23</sup> : même le roi, qui sera pourtant renversé bientôt par les adversaires de Guillaume, se méfie de celui-ci, s'oppose à lui et prend parti pour Raoul. Devant le danger, le nouveau duc va procéder à un rééquilibrage de sa politique au Sud, ce qui concorde d'ailleurs tout à fait avec ses aspirations : n'est-il pas doublement d'origine septimanie ? L'alliance est d'ailleurs dictée par la situation. Craignant d'être tenaillé entre les Bourguignons à l'Est et au Nord et les Toulousains au Sud, il doit choisir. C'est l'alliance avec Toulouse. L'union n'efface pas le lourd contentieux qui existe entre les deux maisons ; comme toutes les alliances stratégiques, elle n'est faite que pour répondre temporairement au contexte politique et n'engage pas à long terme. Sitôt le péril commun facteur de l'union conjuré, toutes les contradictions internes et les haines pourront resurgir. Guillaume ne va pas hésiter à abandonner une partie de son patrimoine pour se concilier Raymond : il lui laisse en 919 la Gothie, pourtant si chère. Ce cadeau marque la réconciliation effective entre les deux dynasties ennemies<sup>24</sup>.

Nous n'ignorons pas que les historiens placent en général cette réconciliation arverno-toulousaine beaucoup plus tôt, sous Guillaume le Pieux, sur la foi notamment d'un acte du cartulaire de Beaulieu

---

<sup>17</sup> Br. 318 (oct. 918), *Guillelmus comes, successor Guillelmi Majoris*.

<sup>18</sup> Br. 66 (23 déc. 918), *Bannum ducis Guillelmi*. Notons cependant que Guillaume n'est pas abbé. Charles le Simple a-t-il retenu l'abbatit ? FLODOARD et *H.G.L.*, II. 251 et III. 95.

<sup>19</sup> Peut-être même dès 916 avec l'incendie de Bourges (*Ann. Masc.*, a° 916 : *Bituricas incenditur*, DUFOR, *Rec...*, p. XCV, n. 1, et LAUER, *Robert Ier et Raoul*, p. 4). En 918, éphémère prise de possession de la ville par Guillaume selon les mêmes *Annales de Massay* : *Hoc anno urbs Biturix a Guilelmo nepote fraude intercepta a suis potenter recipitur concivibus*.

<sup>20</sup> DEVAILLY, *op. cit.*, p. 122. Faut-il mettre aussi en liaison avec les événements la pseudo-donation par Charles à Aymar (de Bourbon) de biens arverno-berrichons, dont Souvigny ? Cf. *infra*, chap. 2, p. 147. Il faudrait y voir une opération stratégique (LAUER, n° CXXXVI, faux.).

<sup>21</sup> *Ann. Masc.* a° 919.

<sup>22</sup> *Cart. Mâcon*, n° 501, plaid de mai 926, et CLU. 276 (déc. 926) *marchio Alvernorum et comes matisconensis*. *Cart. Savigny*, n° 12 (921) et 7 (août 923). Cf. cependant FOURNIAL, *Recherches sur les comtes de Lyon...* n. 149.

<sup>23</sup> AD.CHAB., *Commemoratio...*, éd. DUPLES-AGIER, p. 3.

<sup>24</sup> Après le 7 juillet 919 — Diplôme de Ch. III pour Narbonne (LAUER, *Rec. des actes de Ch. III*, n° CII), délivré à la requête du marquis Guillaume. Le Carcasses serait déjà toulousain à cette date (AUZIAS, *op. cit.*, p. 453, n. 7, plaid d'Alsone).

en Limousin <sup>25</sup> ; la cause de cette erreur nous semble une mauvaise identification du « comte » Guillaume cité dans l'acte en question (une donation d'Eudes de Toulouse), qui est plus probablement le comte Guillaume-Sanche de Bordeaux, parent des Toulousains que le duc d'Aquitaine. La vie d'Eudes de Cluny nous donne d'ailleurs confirmation que Guillaume le Pieux tenait la Gothie <sup>26</sup> ; c'est donc son neveu qui la cède à Raymond <sup>27</sup>. L'alliance sera profitable, permettant aux deux associés de contenir efficacement sur le front oriental les ambitions des Robertiens et de Hugues d'Arles <sup>28</sup>.

Lorsqu'en 923 Charles le Simple est détrôné au profit de Robert, Guillaume peut se féliciter de s'être ainsi ménagé l'alliance du comte de Toulouse, car, en la personne du nouveau roi de Francie, c'est tout le clan roberto-bourguignon qui accède au pouvoir. C'est la même chose avec Raoul son gendre, qui le remplace un an plus tard.

On comprend mieux le sursaut « légitimiste » qui agite alors le Midi, comme en 888.

L'historiographie traditionnelle imprégnée de la notion moderne de fidélité patriotique a voulu à tout prix, dans cette période marquée par de nombreux changements dynastiques, classifier, catégoriser les fidèles de telle ou telle maison : légitimistes, non légitimistes, pro-carolingiens, pro-robertiens, que ce soit en 888 pour l'avènement d'Eudes, en 893 pour celui de Charles le Simple, ou en 923-924 pour ceux de Robert et Raoul, et bien sûr en 987 ! Il semble qu'une fois de plus on n'ait pas perçu clairement les véritables motivations des antagonistes. L'exemple des Guilhemides est pourtant net. On ne saurait, à suivre la conception classique, comprendre l'attitude de Guillaume le Pieux ou de son neveu, qualifiés tantôt de légitimistes, tantôt de rebelles à la royauté carolingienne. La vérité, c'est que cette dynastie guilhemide qui a jeté les bases de ce qui aurait pu devenir l'Etat occitan <sup>29</sup> a des ennemis divers, conséquence de son arrivisme et de son indépendantisme. Elle conçoit ses ralliements et ses défections en fonction de ses inimitiés ou de ses amitiés envers les élans familiaux de l'aristocratie d'Empire.

La dynastie qui arrive au pouvoir avec Robert n'est pas neutre nous l'avons vue chargée de lourds antécédents, prisonnière de traditions de famille qui font qu'on lui est plus ou moins favorable, suivant les régions. Les princes de cette époque, fidèles avant tout à leur propre avenir, soucieux surtout de leurs propres intérêts, réagissent en conséquence, et leurs prises de positions se justifient.

Dans le contexte politique qui l'entoure, on comprend la réaction de Guillaume en 923 : le Robertien représente le danger bourguignon qui ronge les frontières septentrionales de l'Aquitaine. La fidélité passive de Guillaume le Jeune et des princes méridionaux ne surprend pas ; c'est plus un fidélité de circonstance qu'un véritable sentiment légitimiste. Ainsi en est-il déjà en 888, lorsque son oncle profitait de l'élection d'Eudes pour ses intérêts propres. En 923, on continue la politique traditionnelle de rébellion, avec le prétexte de la légitimité, mais en se gardant bien de secourir militairement le Carolingien déchu.

Guillaume tergiverse. Il « différerait de se soumettre » <sup>30</sup>, refusant de reconnaître Robert puis son gendre Raoul un an plus tard, protestant contre l'injuste usurpation du trône <sup>31</sup> et se titrant duc

<sup>25</sup> Ed. DELOCHE, Paris, 1859, n° X (887).

<sup>26</sup> *Vita Odonis*, I. 5. (*Guillelmus*) *eo tempore Aquitaniam Gothiamque suo jure tenebat*.

<sup>27</sup> *Supra*, n. 117. Dès 922 tout rentre dans l'ordre en Gothie. Cf. POLY, *La Provence*, p. 24 : « Il est possible que les affaires méridionales aient été réglées à l'Assemblée d'Autun, en mars 924 (Cf. *infra*, p. 76 et n. 129), où se trouvent avec le roi Raoul, Hugues d'Arles et Guillaume d'Auvergne. Dès 924 un nouveau vicomte commande à Narbonne, Eudes... Dès 924 également paraît à Béziers-Agde un nouveau vicomte, Thion ».

<sup>28</sup> Elle sera profitable dans la lutte contre les Normands en 923, et peut-être contre les Hongrois en 926. FLODOARD. *Chron. Nemaus.*, a° 925 (*M.G.H., SS.*, III, 219), H.G.L., III, 99-100. Cf. aussi lutte de Guillaume contre Raoul, en 926, *infra*, p. 77.

<sup>29</sup> BONNASSIE, « L'Occitanie, un Etat manqué ? », dans *L'Histoire*, n° 14, p. 31, place l'occasion ratée de la formation d'un Etat occitan v. 1000 avec la maison de Barcelone comme force d'union. Nous nous permettons de voir un siècle plus tôt une précédente occasion avec les Guilhemides.

<sup>30</sup> RICHER... I. 48 (*infra*). FLODOARD... a° 924. N.B. Les Toulousains, en la personne de Raymond-Pons (le comte Endes est mort en 918) reconnaissent Raoul : BL. LXII (nov. 923), I° *Rodulfo*.

d'Aquitaine <sup>32</sup>. Le conflit que les événements du Berry rendaient latent depuis 919 va éclater, l'ennemi étant au pouvoir. Mais les antagonistes ne sont plus ni Eudes ni Guillaume le Pieux. Leur envergure est moindre ; la lutte sera plus brève. Les chroniqueurs nous parlent d'une campagne militaire de Raoul en Aquitaine <sup>33</sup> : on sait à quoi s'en tenir ; comme en 890 avec Rannoux, comme en 892 et 893 avec Guillaume, c'est une campagne qui tourne court. La rencontre d'Encize, début 924, est une entrevue et non, comme on veut nous le faire croire, une soumission du duc d'Aquitaine. Le roi n'a pas pénétré outre-Loire ; il s'est arrêté au fleuve, comme par le passé. Flodoard nous décrit la rencontre.

« Après avoir échangé des messagers, ils convinrent de tenir une réunion sur le fleuve, dans le *pagus* d'Autun. Mais ils restèrent là tout le jour, Raoul sur une rive, Guillaume sur l'autre, tandis que leurs représentants allaient et venaient. La journée terminée, Guillaume traversa le fleuve et, la nuit une fois tombée, se rendit près de Raoul. Descendant de cheval, il s'avança à pied vers le roi qui restait monté sur son propre cheval. Le roi l'embrassa et on se sépara. Le lendemain, Guillaume revint vers le roi. On se mit d'accord pour une trêve de huit jours. La semaine étant passée, Guillaume se recommanda au roi ».

Ce n'est qu'au bout de huit jours (!), trêve qui lui permettait de consulter les grands d'Aquitaine, que Guillaume décide de faire sa *commendatio*. En échange d'un hommage tout aussi théorique que celui prêté par son oncle à Eudes en 894, le roi est obligé de lui rétrocéder le Berry <sup>34</sup>.

En Bourgogne, où Raoul séjournait alors, on met au point les détails de la paix. Les *seniores* aquitains sont présents à l'assemblée d'Autun de mars 924, qui procède à des restitutions de biens en Lyonnais et sans doute aussi en Auvergne <sup>35</sup>. Au concile de Chalon le 8 avril suivant, l'évêque du Puy Adalard, sur requête du duc Guillaume, se voit concéder le droit de battre monnaie pour le roi et reconnaître son autorité sur la *civitas vellavensis* <sup>36</sup>. Au moment où il veut être roi, Raoul doit faire des concessions importantes aux autorités locales. Plus qu'à une réconciliation, c'est à une stabilisation des rapports de force qu'on assiste. En contrepartie de ces concessions, Raoul est reconnu par certains Méridionaux. Les chartes de Brioude sont datées de son règne à partir de juillet 924 <sup>37</sup>.

La paix de 924, ne dure que deux ans. En 926, le duc Guillaume, profitant des difficultés que rencontre Raoul au Nord avec les Hongrois et les Normands et assuré de la neutralité du comte de Toulouse, élève des protestations contre la captivité de Charles le Simple et proclame de nouveau illégale l'élection du Bourguignon <sup>38</sup>. Cette nouvelle rupture va durer un an. Selon Flodoard, Raoul aurait alors lancé contre son adversaire une seconde expédition, pénétrant en territoire aquitain. Ce

---

<sup>31</sup> Br. 16 (924) *regnante Karolo*. Br. 167 (juil. 923, ap. le 13) *1° Rodulpho rege et Carolo in custodia tenente* (charte suspecte, par ailleurs ; mais Cf. *infra*, n. 132). Sur la reconnaissance de Robert et de Raoul, Cf. DUFOUR, *Rec....*, introd. p. CV et ss. En juillet, ACfred, frère de Guillaume, s'empare de l'abbatit de Brioude que Charles avait apparemment retenu à la mort de leur oncle : Br. 167, *comes et abbas*. En mars 922, ACfred est déjà dit *comes et rector*, formule vague autant que Br. 15 (s.d.) *comes et amicus ecclesie*. Il préparait la prise du titre abbatial.

<sup>32</sup> FLODOARD, ... a° 923.

<sup>33</sup> Textes de RICHER, ... I. 48, et FLODOARD, ... a° 924, in DEVAILLY, *op. cit.*, p. 121., n. 1.

<sup>34</sup> Tout au moins le sud de la province. Cf. *supra*, p. 73 et n. 113.

<sup>35</sup> FLODOARD, ... a° 924. Les terres de Saint-Rémi de Reims en Lyonnais sont rendues par Hugues d'Arles. Flodoard ne parle ni de l'Auvergne ni de la Provence.

<sup>36</sup> DUFOUR, ... n° 4. PROU, *Catalogue...., les monnaies carolingiennes*, p. LVI, 107 (n° 772). LOT-LAUER, *Rec....* p. 85 (monnaies de Raoul au Puy, à Bourges). Cf. *infra*, chap. 3, p. 236. La pougeoise aura une large diffusion dans le Midi ; Cf. CASTAING-SICARD, « Monnaies féodales et circulation monétaire en Languedoc (Xe-XIIIe s.) », *Cahiers de l'assoc. Marc Bloch, Etudes d'histoire méridionale*, n° 4, Toulouse, 1961, p. 53.

<sup>37</sup> Br. 169, 104, 112, 224, 236, 255, 123, 291, 155 (juil. 924 — oct. 926). Mauvaises datations de Br. 39 (31 *Carolo* : 901 [ou 896 ?] et non 926), Br. 57 (30° *Carolo* : fév. 922 et non 927), Br. 285 (2° *Ludovico*, 939 et non 926). On ne reconnaît pas Raoul à Conques avant la mort de Charles, qu'on prendra comme début de son règne. Conq. 6, 91, 200, 208, et surtout 291 (22 avril 930) *anno II quod Karolus rex obiit a saeculo et Rodulfus rex cepit regnare*.

<sup>38</sup> Br. 39 (16.2.926) *anno tertio que (sic) Karolus rex per infidos francos dehonestatus est*, Br. 315 (11.10.926), CCCCXXIII, et Saux. 13. (Br. mal datées à cause de IV° *anno*) : *anno 4° quo Franci daïnonestaverunt regem suum Karolum et contra legem sibi Rodulfum in regem elegerunt... Anno V° quo infideles Franci regem suum Karolum inhonestaverunt et Rodulphum in principe eligerunt*. Br. 327 (8.12.926) : *anno IV quo infideles Franci principem suum Karolum propia sede exturbaverunt et Rodulphum elegerunt, Roberto interfecto*.

qu'on sait, c'est que le frère de Guillaume, Acfred, se jette sur Nevers<sup>39</sup>. Raoul, ayant transigé avec les Normands, reprend la ville, mais doit abandonner son projet de harcèlement des Aquitains pour remonter lutter en Bourgogne contre les Hongrois. La pseudo-expédition se solde par un échec. Le destin n'est pas plus favorable au duc Guillaume qui meurt le 16 décembre 926, en pleine révolte, comme tout bon comte d'Auvergne qui se respecte<sup>40</sup>. Acfred lui succède et continue bien sûr à lutter, alors que Raoul cherche des alliances : il délivre un diplôme d'immunité pour son abbaye à Ebbe de Déols qui avait pourtant reçu des faveurs de Guillaume l'année précédente<sup>41</sup> : les princes ne sont plus maîtres de l'aristocratie locale. Le duc d'Aquitaine Acfred meurt l'année suivante, fin octobre 927, dans le même état de rébellion que son frère<sup>42</sup>.

La fin des Guilhemides annonce la fin des Princes tout court.

### III. LA FIN DES PRINCES

(927-982)

La rivalité entre les deux maisons de Poitiers et de Toulouse qu'entraîne la mort du duc Acfred et qu'on peut appeler « Guerre de Succession d'Auvergne » peut encore donner l'illusion que les Princes mènent l'action, avec la caution royale ou non. Mais très vite on s'aperçoit que l'élément déterminant de la rivalité de ces princes, c'est la puissance des chefs locaux. Bientôt arrive un temps où même l'alibi de la légitimité royale n'est plus invoqué.

C'est la rupture avec la royauté, rupture qui durera plus d'un siècle...

#### 1. — POITIERS OU TOULOUSE ?

Le problème de la rivalité entre la maison de Poitiers et la maison de Toulouse a trop longtemps été vu sous un jour rigide et institutionnel. À qui le roi avait-il accordé le duché d'Aquitaine, à la mort d'Acfred ? Quelle était la succession ? On parlait du principe qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul duc, et on se heurtait à des obstacles chronologiques de taille. La lutte des deux familles était occultée par la question du titre et de son contenu<sup>43</sup>. On s'aperçoit à présent que cette question de la prééminence de l'un ou de l'autre des prétendants n'est qu'une façade. Après une période d'incertitudes révélatrice de l'anarchie qui gagne, Toulouse semble l'emporter avec Raymond-Pons... puis Poitiers avec Guillaume Tête d'Étoupe. Mais en fait le masque ne tient plus... le désordre gagne du terrain, la « révolution féodale » est en marche...<sup>44</sup>.

La prise de Brioude par Dalmas est la première manifestation officielle de la faiblesse du pouvoir : sitôt Acfred mort, le vicomte s'empare de l'abbatiale tout en reconnaissant la royauté de Raoul<sup>45</sup>. Que signifie cet acte ? Trahison ? Envers qui ? Dalmas est un personnage connu, membre de la noblesse d'Auvergne<sup>46</sup>. Son père était déjà vicomte de Guillaume le Pieux, l'un des deux vicomtes qui

<sup>39</sup> FLODOARD, ... a° 926 et *H.G.L.*, III.104. Richer n'en parle pas.

<sup>40</sup> *Obit. Br.*, *H.G.L.*, III.104. *Ann. Masc.*, a° 927, *Guillelmus dux Aquitanorum hominem exivit*.

<sup>41</sup> DEVAILLY, *op. cit.*, p. 155, n. 1. — DUFOUR, *Rec.*, n° 14.

<sup>42</sup> Après le 11 octobre, date du testament d'Acfred, *Cf. supra*, n. 132, formules des actes...

<sup>43</sup> *Cf. LAUER, Louis IV...* p. 221, n. 4. Remarques judicieuses de DHONDT, *op. cit.*, p. 219. La tradition rattache à la possession de l'Auvergne le titre honorifique de duc d'Aquitaine.

<sup>44</sup> Nous empruntons l'expression « révolution féodale » à Marcellin BOUDET qui l'a « lancée » dans son édition du *Cartulaire de Saint-Flour*, introd., CXX et ss. Elle a été reprise par Georges DUBY, *Les trois ordres...*, p. 183. *Cf. infra*, chap. 4.

<sup>45</sup> *Br.* 58.

<sup>46</sup> *Cf. infra*, chap. 2, p. 124.

remplacèrent le vicomte Armand dont il était l'un des fidèles <sup>47</sup>. Mais en 921, on le voit aussi commander le contingent aquitain qui aide le duc Robert à combattre les Normands de la Loire <sup>48</sup>. Onze ans plus tard, c'est sans doute lui qu'on retrouve aux côtés de Raoul auquel, en « très fidèle *miles* », il demandera une charte pour l'abbaye carcassonnaise Saint-Jean-Baptiste de Montolieu <sup>49</sup>.

Comme Géraud d'Aurillac, comme Ebbe de Déols, Dalmas est un élément important de l'aristocratie locale que la royauté et les princes ménagent. Le roi Raoul donne son assentiment tacite au coup de main sur Brioude. Les grands d'Aquitaine tiennent de plus en plus le devant de la scène : ce sont eux qui prètent l'hommage à Raoul en 931 et en 932, à Louis IV en 944. Ce sont eux les *seniores arvernici* qui se rebellent et dont Guillaume Tête d'Etoupe recevra l'appui en 954 au plaid d'Ennezat <sup>50</sup>. Pendant la trentaine d'années qui suit la fin des Guilhemides, l'anarchie s'installe en Aquitaine. Il ne faudra pas plus être dupe des titres, des faveurs royales, des « dominations » alternées de la maison de Poitiers ou de Toulouse que de la fragile principauté des Guilhemides.

Dans les années qui suivent immédiatement la mort d'Acfred, c'est même évident : la mort de Charles le Simple délivre les Aquitains de tout scrupule <sup>51</sup>. Il n'y a aucune mention du nom du comte dans les chartes de Brioude de 927 à 955, hormis « l'épisode » de 936. Lorsque Raoul intervient militairement jusqu'en Limousin pour exterminer les Normands de la Loire <sup>52</sup>, personne ne proteste : il n'y a plus de duc ! et on ne vas pas en prendre un tout de suite. Seul l'interrègne explique la présence tolérée du roi en Aquitaine. La soumission de ses habitants est à interpréter comme le refus d'avoir un nouveau duc : on préfère avoir affaire directement au roi, souverain lointain et peu encombrant <sup>53</sup>. Brioude date ses chartes du règne de Raoul ; Conques aussi, mais à partir de la mort de Charles. Beaulieu également <sup>54</sup>. Les prétendants possibles au duché d'Aquitaine ne se sont d'ailleurs pas encore manifestés. Le souvenir des années noires de son enfance n'incite sans doute pas Ebles Manzer qui a récupéré le comte de Poitou sur Adémar en 902, à des entreprises belliqueuses. De son côté, le comte Raymond-Pons de Toulouse, fils d'Eudes, se contente de l'influence étendue qu'il a sur tout le Sud et l'Est de l'Aquitaine, et notamment sur l'Auvergne. Lorsque Raoul vient à Nevers/Auxerre, en décembre 931 <sup>55</sup>, Raymond-Pons qui l'a reconnu depuis le début <sup>56</sup> vient lui rendre hommage, accompagné de son oncle Ermengaud de Rodez et autres grands. Le Toulousain semble avoir la faveur royale <sup>57</sup>. Mais, en 934, Ebles Manzer meurt, et Raoul donne le comte de Poitou à Hugues le Grand, son beau-frère <sup>58</sup>. Le fils d'Ebles, Guillaume Tête d'Etoupe, spolié, se révolte : faut-il en voir l'expression dans l'épisode de la prise de Vézelay, château de Geoffroi de Nevers par Raoul aux « Aquitains » au printemps 935 ? : ces Aquitains pouvaient bien être les Poitevins partisans de Guillaume <sup>59</sup>.

---

<sup>47</sup> Br. CCCCXXXIII.

<sup>48</sup> RICHER..., I, 28 à 30. *Aquitānorum vero legiones Dalmatins curabat*. Sur ce personnage, Cf. *infra*, chap. 2, *loc. cit.*

<sup>49</sup> 19.6.932, DUFOUR..., *Rec.*, n. 17. Cf. n. 149, *infra*.

<sup>50</sup> *Infra*, p. 83.

<sup>51</sup> Charles meurt le 7 octobre 929 à Péronne (ECKEL, *op. cit.*, p. 134 FLODOARD, a° 929) — Cf. *Chron. Nemaus. (M.G.H., SS. III. 219) post cujus (Karoli) obitum fuerunt anni septem sine legitimo rege, in quibus regnavit Rodulfus.*

<sup>52</sup> Le combat contre les Normands a lieu *ad Destrucios* (AD. CHAB., *Chron.*), Estresse près Beaulieu. Cf. aussi *infra*, p. 85. Attaque en 959 du château d'Estrée-Saint-Genou.

<sup>53</sup> RICHER, I. 57. L'hommage tardif des Aquitains est significatif Sur le problème des fidélités, Cf. J.-F. LEMARIGNIER, *Le Gouvernement royal...* AD. CHAB., III. 20, FLODOARD, a° 930, *Mon. Vizel.*, a° 930, *Mir. S. Bened.*, I, c. XXXIII-XXXIV.

<sup>54</sup> Cf. DUFOUR, *Rec.*, *Introd.*, p. CV et ss.

<sup>55</sup> FLODOARD, a° 931 — RICHER, I. 64 — DUFOUR, *Rec.*, n° 17, diplôme pour Montolieu donné à Anse en 932, et CLU. 396 et 398.

<sup>56</sup> Cf. *supra*, n° 123. Raymond-Pons succède en 923 à son père Raymond II.

<sup>57</sup> Le 10 mai 931, aux côtés de Raymond se trouve Dalmas, le chef du contingent aquitain de 921. DUFOUR, *Rec.*, n° 17 et *supra*, n. 142. Il est sans doute aussi auprès de lui en décembre.

<sup>58</sup> AUZIAS, *op. cit.*, p. 481 et ss.

<sup>59</sup> Cf. *infra*, p. 84. FLODOARD, a° 935. *Viziliacum* est identifié avec Vézelay. (AD. CHAB., p. 60, n. 6). Adémar considère Guillaume Tête d'Etoupe comme comte dès la mort de son père.

Raoul meurt le 14 ou 15 janvier 936, à Auxerre. Lui succède le Carolingien Louis IV d'Outre-Mer. Profitant du changement, Raymond-Pons vient immédiatement à Brioude, où il se pare du titre de duc d'Aquitaine : autour de lui les évêques Godechaud du Puy et Arnaud de Clermont, le vicomte-abbé de Brioude Dalmas et le vicomte de Clermont Robert, l'abbé Eudes de Cluny et son coadjuteur Arnoux d'Aurillac et les *provinciales* d'Auvergne<sup>60</sup>. Raymond-Pons se pose en successeur des Guilhemides. La fondation du monastère de Chanteuges est suivie par les restaurations de Saint-Alyre de Clermont, Issoire (?), Saint-Chaffre et Chamalières en Velay, le diplôme de Louis IV pour Saint-Pons de Tomières<sup>61</sup>. Peu après, le cadet des vicomtes de Clermont est fait abbé de Conques et évêque de Clermont<sup>62</sup>.

C'est alors que Raymond-Pons disparaît, sans doute en 940<sup>63</sup>. Louis IV qui ne veut pas de conflit, reprend la politique aquitaine d'Eudes, mais pacifiquement, par la diplomatie : il s'érige en arbitre.

En décembre 941, le roi est à Vienne où il délivre un diplôme d'immunité pour Chanteuges à l'évêque Godechaud. Sont avec lui Guillaume Tête d'Étoupe, réconcilié, à qui il a rendu le Poitou, et Raymond de Rouergue, devenu chef du clan toulousain à la mort de son cousin. La chancellerie royale qualifie ce dernier de prince des Aquitains, sans prendre donc parti entre les deux maisons. Le roi, en lutte avec Hugues le Grand, vient prendre appui sur les Aquitains et leurs chefs<sup>64</sup>. Le 5 janvier suivant, Louis, qui est peut-être passé par l'Auvergne, est à Poitiers où il confirme à Ebles, le frère de Guillaume, la possession de l'abbaye Saint-Hilaire et lui confie la restauration de Saint-Jean d'Angély<sup>65</sup>. Le comte et marquis l'accompagne ensuite chez son beau-frère le duc de Normandie.

Mais la chancellerie royale ne lui donne pas le titre de duc d'Aquitaine, comme les chroniqueurs nous le feraient croire<sup>66</sup>. Ebles, frère du duc, est fait évêque de Limoges par le roi<sup>67</sup>. Pendant ce temps, Raymond de Rouergue, qui continue à être considéré, au moins dans le Midi, comme prince<sup>68</sup>, reste fidèle au roi, qui lui donne Uzès et Viviers en 942<sup>69</sup>. Les deux prétendants s'arrachent le roi qui joue volontairement sur le flou des titres !... La seconde chevauchée de Louis IV accompagné de la reine Gerberge, début 944, est toute pacifique<sup>70</sup>. Elle n'est ni militaire, ni dirigée contre l'Aquitaine : À Nevers, le couple royal reçoit l'hommage du duc de Gothie Raymond, et des grands aquitains qui

<sup>60</sup> Br. 337 (936, 28 août). Fondation de Chanteuges par Cunibert. Confirmation royale, 5.12.941, LAUER, *Rec.*, n° XVIII, et Br. 338. Diplôme d'exemption pour CLUNY, 20.6.939, LAUER, *Rec.*, n° X.

<sup>61</sup> Saint-Alyre, 938 *circa* : G.C., II, col. 254 et H.G.L., IV, p. 80. — Issoire, vers 940, par les moines de Charroux (Cf. FOURNIER, *Le peuplement...*, p. 147 et *Lib. miraculorum...* suivant la *Vita Stremonii*, AA.SS. *Boll.*, Nov. 1, p. 81, § 6). — Saint-Chaffre, 937/8 : Sch. LIII. — Saint-Pons, 937/8 : H.G.L., V, col. 176 (Raymond est qualifié de *primarchio* et l'année suivante, en 939, de *comes seu marchio* ; Cf. aussi acte non daté cité par LAUER, *Louis IV*, p. 211, n. 4 : *divinae pietatis gratia Pictavensium sive Lemovicensium necne et Arvernensium comes, insuper etiam Aquitaniae comes palatii*. La restauration de Saint-Chaffre est faite *assensu Geilini/Guilhermi marchionis*, ce qui tendrait à prouver que le Velay dépend de Guillaume Tête d'Étoupe, si c'est bien de lui qu'il s'agit là. A moins que cet acte ne marque un changement total d'influence, tout comme la « colonisation » d'Issoire par les moines Poitevins de Charroux. Sur les fondations, Cf. *infra*, chap. 3.

<sup>62</sup> Cf. *infra*, chap. 3, p. 243.

<sup>63</sup> Entre août 940 et déc. 941. On a confondu Raymond-Pons et Raymond de Rouergue.

<sup>64</sup> Br. 338. LAUER, *Rec.*, n° XVII. FLODOARD, a° 941. *Aquitani ad eum veniunt illumque suscipiunt*. RICHER ne parle pas de cette première chevauchée de Louis dans le Midi, il préfère raconter en détail les luttes du roi dans le pays, notamment contre Hugues.

<sup>65</sup> LAUER, *Rec.*, n° XVIII. RICHER (II. 28) fait jouer au comte Roger que l'on trouve alors comme premier conseiller de Louis, un rôle déterminant dans la réconciliation avec le Poitevin.

<sup>66</sup> FLODOARD, a° 942, et RICHER, II. 28, parlent du duc d'Aquitaine. AD. CHAB. c. 25 : *Willemus vero cognomento Caput Stupe Arvernus Vallatis Lemovice et Pictavis comes proventus dux Aquitaniae extitit*. La chancellerie le nomme *Gratia Dei Pictavorum comes palatii* (acte de janv. 942). Cf. LAUER, *Louis IV*, p. 211 n. 4).

<sup>67</sup> *Ibid.* En 943 (?) à Poitiers.

<sup>68</sup> LIUTPRAND de CREMONE, V..., 31 (943), qui parle de Raymond de Rouergue, prince des Aquitains.

<sup>69</sup> H.G.L., III, 130 : *pro anima Ludovici regis et senioris R.*

<sup>70</sup> RICHER II, 39 *Quo duce rex equitatum parans cum Gerberga regina in Aquitania proficiscitur*. LAUER, *Louis IV*, p. 172. FLODOARD, a° 944.

étaient venus au devant de lui <sup>71</sup>. On ne saurait dire qui, de Guillaume ou de Raymond l'emporte. La royauté arbitre est aux prises avec les conflits du nord <sup>72</sup>, auxquels les pays d'outre-Loire restent décidément insensibles <sup>73</sup>.

Si on voulait absolument savoir de qui relève l'Auvergne alors, il faudrait constater une sorte de partage d'influence entre les deux adversaires. Ce partage d'influence correspond d'ailleurs aux tendances naturelles déjà évoquées, avec une Auvergne du Nord, qui serait plutôt pro-poitevine, et une Auvergne du Sud, avec le Brivadois, le Velay et le Gévaudan, traditionnellement tournée vers Toulouse et le Midi. Mais ce schéma, pour satisfaisant qu'il soit au regard de la lutte contre Poitiers et Toulouse, ne correspond pas en fait à une réalité politique vécue. Dans les années 950, le désordre gagne : les *seniores* auvergnats ont entamé le processus qui va ébranler la société traditionnelle pour édifier les seigneuries banales <sup>74</sup>. Ils se ruent contre les biens d'Église et contre la paysannerie libre : les terres de Sauxillanges et de Saint-Chaffre sont pillées <sup>75</sup>, les domaines de Brioude ravagés par l'abbé laïque en personne en 951 <sup>76</sup>. Il faut l'intervention du pape (bulle de protection d'Agapet II pour Sauxillanges) et surtout de Cluny pour calmer les violences seigneuriales <sup>77</sup>. Le comte Guillaume profite de la disparition du roi Louis, le 10 septembre 954, pour tenter de s'imposer dans l'anarchie générale : au plaid d'Ennezat, il parlemente avec les *seniores arvernici* qui traitèrent (*convenerunt*) et se commendèrent à lui (*commendaverunt*) <sup>78</sup>. Les insurgés ne sont encore pas les petits *milites* du onzième siècle, ce sont les chefs des plus illustres lignages du pays : en tête le vicomte-abbé Dalmas, le vicomte Robert, Étienne (d'Huillaux)...

Dans ces conditions, les luttes des princes paraissent bien lointaines : À Pouilly-sur-Loire, en 950, lorsque Louis est venu recevoir l'hommage du comte de Poitiers et de l'évêque de Clermont, les grands d'Aquitaine n'étaient plus là <sup>79</sup>. Lorsque la même année Raymond de Rouergue accompagné des évêques Godechaud du Puy et Étienne de Mende, se rendait à Rome, c'était pour y solliciter l'appui du pape dans ses efforts pour enrayer les ravages des grands <sup>80</sup>. Les évêques affichent encore leur fidélité envers la royauté : Étienne de Clermont rend hommage au roi, son *senior* <sup>81</sup>, et sollicite de lui confirmation de la donation de Sauxillanges à Cluny <sup>82</sup> ; peut-être même lui demande-t-il sa caution (sinon son aide) pour rétablir l'ordre dans son diocèse <sup>83</sup>. Mais déjà, ces évêques cherchent ailleurs que dans les princes et les rois une autorité capable. Ils s'agrègent autour de Cluny, ils se tournent vers

---

<sup>71</sup> RICHER, *ibid.*, ...*urbem Nivernicam deveniens, Gothorum ducem Ragemundum Aquitanorumque præcipuos illic obvios excepit.* Flodoard parle aussi de *R. Gothorum princeps et dux Aq.* sans préciser ni l'hommage ni le lieu.

<sup>72</sup> Interminables querelles entre le roi et le duc des Francs (que ce soit Louis IV avec Hugues le Grand, ou Lothaire avec Hugues Capet, ensuite).

<sup>73</sup> Au concile d'Ingelheim de 948, l'absence de prélats aquitains est remarquée.

<sup>74</sup> Cf. *infra*, chap. 4.

<sup>75</sup> Saux. 14, CLU. 792. — Sch. CCCLXXXV.

<sup>76</sup> Br. CCCXLIX (936-956) et CCXXIX (945-970) donc avant 954.

<sup>77</sup> Saux. 14 et *M.P.A.* VII.

<sup>78</sup> CLU. 825 s.d., mais Cf. donations à Cluny de la même époque (abandon de Reilhac par divers personnages) : 1. CLU. 871 (déguerpissement de Souvigny par Aimon de Bourbon, janvier 954) — 2. CLU. 872 à 876. — LOT, *Études sur le règne de H. Capet*, p. 201, n. 4, propose 955 comme date. RICHARD, *Hist. des comtes de Poitou...* 952.

<sup>79</sup> CLU. 763 (3.2.950). FLODOARD, a° 951 : (*Karlus Constantinus et*) *Stephanus Arvernorum præsul, ad eum venientes, sui efficiuntur. Idem vero episcopus opimis eum honorat muneribus. Willelmus quoque Pictavensis obviam ei fuit.* RICHER, II. 98 : *Affuit etiam Stephanus, Arvernorum præsul, ac regi sese commisit ; necnon et a Vuilelmo Aquitanorum principe legati industrie affuere, pro suo principe ex fide habenda sacramenta daturi.*

*Nota* : le « comte » de Mâcon Létaud se commende au roi à cette occasion ; Aubry de Narbonne, gendre du vicomte Racoux s'est fait comte le premier pendant la vacance du pouvoir (en 926 ?). Cf. DUBY, *La Société...* p. 93 et n. 21.

<sup>80</sup> Sch. CCCLXXV (5.5.951) et *H.G.L.*, I, col. 212.

<sup>81</sup> En 945 (fondation de Saint-Germain-Lembron, Br. CCCXXXIV), Etienne donne *pro seniore... Ludovico*. En 962, il renouvelle sa fondation — preuve des obstacles à son action — *pro seniore... Clotario rege... et genitoris ejus Ludovici regis* (Br. 336). Cf. aussi don. d'Aulnat et Fournols : 945 (Saux. 481) et 953 (Saux.16) — Br. 139 etc. A partir de 955, le comte est de nouveau mentionné dans les préambules des chartes de Brioude.

<sup>82</sup> LAUER., n° XXXVIII ou CLU. 763 (à Pouilly).

<sup>83</sup> *A.D.P.D.D.*, *loc. cit.*, *Domino adjuvante et Stefano Avernorum episcopo regnante.*

Rome<sup>84</sup>. Ils ne feront bientôt plus confiance qu'à la royauté de l'Église pour assurer la Paix, car la royauté « civile » connaît ses derniers revers avant la grande rupture.

## § 2. — LA RUPTURE AVEC LA ROYAUTE (955-982)

L'avènement de Lothaire marque une nouvelle phase d'hostilité dans les rapports entre la royauté et les princes. Le jeune roi est sous l'influence du duc de France Hugues le Grand. Les ambitions aquitaines des Robertiens se réveillent, plus vives que jamais<sup>85</sup>. Lothaire restaure un royaume d'Aquitaine dont il confie le gouvernement, conjointement avec la Bourgogne, à Hugues. La royauté va une fois de plus se compromettre dans un nouveau conflit avec le comte de Poitiers : ce sera sa dernière opération militaire outre-Loire, opération qui tournera court, mais non son ultime tentative puisque le coup de force a échoué, on essaiera la ruse politique.

On commence, une fois de plus, par se ménager des appuis chez l'ennemi, sur ses marges orientales. Après avoir négocié en Bourgogne, Lothaire délivre un diplôme à l'évêque Godechaud du Puy pour son diocèse, confirmant celui de Louis IV. La requête en est faite par Haduide, l'épouse de Hugues, qui se pose en duchesse d'Aquitaine<sup>86</sup>.

Au mois de juin, l'ost royal se met en marche pour le Poitou le roi est invité à suivre Hugues dans cette expédition<sup>87</sup>. Après un passage triomphal en Neustrie, terre robertienne, c'est le siège de Poitiers qui, commencé en août, dure deux mois, et apparemment sans résultat<sup>88</sup>. Le comte Guillaume n'est d'ailleurs pas là : il est allé rassembler une armée<sup>89</sup> et revient prendre les assaillants à revers. D'après les chroniqueurs, il y a bataille. Guillaume se serait enfui de justesse et de nombreux Aquitains auraient été tués<sup>90</sup>. On ne sait ce qu'il en fut vraiment ; on ignore les conséquences de cette « victoire » d'Hugues<sup>91</sup>. On constate seulement son décès l'année suivante. Guillaume se titre duc d'Aquitaine<sup>92</sup>. Et pourtant sa principauté est en proie à l'anarchie : que signifie la rébellion des *seniores arvernici* de 958 ? On est naturellement tenté d'y voir une prise de position des grands en faveur du duc contre la royauté et ses partisans, l'évêque de Clermont Étienne, *vassus regalis*, et l'abbaye de Cluny ; mais on peut tout aussi bien l'interpréter comme une action propre et indépendante, une exploitation de la situation trouble du pays à des fins personnelles...

Les domaines de Cluny sont mis à mal, les terres du chapitre cathédral de Clermont usurpées. C'est l'énergique évêque Étienne II, déjà présent à Ennezat, qui tente de venir à bout des pillards. En septembre, il tient un plaid où il rétablit l'ordre<sup>93</sup>.

Le 11 novembre 958, à Marzy, près de Nevers, Lothaire, sa mère, et Hugues Capet, le nouveau duc de France, tiennent un plaid contre Tête d'Étope<sup>94</sup>. Une nouvelle confrontation semble avoir eu lieu en Berry : à la date de 959, les annales de Massay parlent d'une attaque des Francs contre « le »

<sup>84</sup> Étienne teste en 959 et part pour Rome (A.D.P.D.D., 3 G, Arm. 11, sac Q, c. 1).

<sup>85</sup> Cf. LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 11 et ss. Les Aquitains auraient été présents à l'élection de Lothaire : RICHER, III-1. Peut-être le conflit entre Hugues et Guillaume commence-t-il dès 953 ? (*Ann. Masc.* 953 : incendie de Nevers).

<sup>86</sup> HALPHEN et LOT, *Rec. des actes de Lothaire et Louis V*, n° V (8 mars, Laon).

<sup>87</sup> RICHER, III.2 et 3. FLODOARD, a° 954 et a° 956.

<sup>88</sup> FLODOARD, a° 955, amplifié par RICHER, I.3. *Ann. S. Col.* : *ubi necququam agens*.

<sup>89</sup> *Ibid.* En Auvergne ? Les seigneurs *commendés* à Ennezat ? Rien n'est moins sûr.

<sup>90</sup> RICHER, III I. 4 et 5 et FLODOARD, *loc. cit.*, Richer ajoute un second siège de Poitiers (III-5). Cf. remarques de LOT, *op. cit.*, p. 14-15 qui ne croit pas à la victoire...

<sup>91</sup> *Ann. S. Col.*, *loc. cit.*

<sup>92</sup> *Cart. S. Maixent (Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent*, par A. RICHARD, *Arch. histo. du Poitou*, XVI et XVII, 1886), n° 27, s.d. Cité par LAUER... *Supra*, n. 154.

<sup>93</sup> A.D.P.D.D., 3G, Arm. 18, sac A, c. 4 ; comme en 954, le calme est suivi d'un élan suspect de générosité envers l'Église. Les donations à Cluny témoignent du repentir de leurs acteurs.

<sup>94</sup> LOT, *Les derniers Carolingiens...*, p. 25.

monastère <sup>95</sup>. C'est sans doute à la même époque qu'ont lieu les événements que nous relatent les Miracles de Saint-Genou, comme l'a pensé Ferdinand Lot :

« Des Seigneurs poitevins ayant construit et fortifié un château près du monastère de Saint-Sigiran, le châtelain d'une forteresse à l'est de Saint-Genou d'Estrée (près Buzançais) alla demander secours à Hugues qui n'était encore que duc des Francs. Celui-ci accourut avec plusieurs milliers d'hommes et campa près d'Estrées ; les guerriers français s'abstinrent de piller le premier jour, par ruse, de peur d'éloigner les paysans ; quand ils les virent rassurés, le lendemain, ils se jetèrent sur eux et les dépouillèrent de leurs biens sous prétexte de s'approvisionner pour le siège qu'ils allaient entreprendre. Ils encoururent naturellement la colère de Saint Genou. Le due, informé de la conduite de ses troupes, fit protéger le monastère pendant toute la durée du siège... » <sup>96</sup>.

On n'en sait ainsi pas plus que pour toutes les autres actions militaires... En octobre 961, Lothaire est en Bourgogne, où un certain nombre d'évêques et les grands d'Aquitaine le rejoignent il doit s'agir de l'hommage des Toulousains qui viennent de perdre leur comte et marquis de Gothie Raymond de Rodez, tué sur le chemin de Compostelle <sup>97</sup>. Le roi est alors notamment brouillé avec le due de France, et il prend le parti de se rapprocher de Guillaume : le 14 octobre 962, celui-ci vient trouver Lothaire près de Vitry <sup>98</sup> et la réconciliation a lieu. Peu après, Hugues Capet épouse Adélaïde, fille de Guillaume. Le comte de Poitiers n'a d'ailleurs plus envie de lutter, lui non plus : il se retire au monastère de Saint-Maixent où il expire sous la bure en 963 <sup>99</sup>. Tous les acteurs du conflit Poitiers-Toulouse sont passés de vie à trépas : Louis IV, Hugues le Grand, Raymond et Guillaume Tête d'Etoupe.

Trop curieusement, après la mort du duc, les chroniques se taisent sur le Midi. Le roi de France n'intervient plus du tout dans les affaires d'Aquitaine. Il se contente de ses démêlés avec Hugues Capet. Pendant plus de vingt ans, c'est le silence complet de l'histoire officielle sur les pays du Sud de la Loire <sup>100</sup>. Que s'y passe-t-il en fait ?

À l'Ouest, le jeune Guillaume « Fièbrebrace » a hérité du titre, de plus en plus honorifique, de due d'Aquitaine. La Maison de Poitiers a scellé sa réconciliation avec les Robertiens par une seconde alliance matrimoniale : Vers 968, Guillaume épouse Emma de Blois, sœur du comte Eudes, le plus puissant vassal du due de France. Au Sud, le jeune comte de Toulouse, qui se contente du titre tout aussi honorifique de marquis de Gothie, gouverne sous la tutelle de sa mère Garsinde. Quant à l'Auvergne, c'est l'évêque qui essaie d'y maintenir un ordre fragile, sans cesse compromis par les exactions grandissantes des *seniores*. La situation est d'ailleurs identique dans toute l'Aquitaine. Après l'apparente accalmie des années 960, où se sont succédés repentirs, donations-restitutions et pèlerinages d'expiation <sup>101</sup>, la crise reprend de plus belle vers 970 <sup>102</sup>. Le pape Jean XIII recommande à tous les prélats d'Aquitaine dont Étienne II de Clermont de protéger les biens clunisiens et de punir sévèrement les usurpations des terres d'Église <sup>103</sup>. Son intervention prouve bien que la bulle de

---

<sup>95</sup> *Ann. Masc.*, 959 : *Bellatores Francorum hoc anno monasterio Masciaco latenter voluerunt rapere eumque nocte exturbaverunt*. Cf. aussi « l'événement important » à Ebreuil, sans qu'on sache s'il s'agit d'une reconstruction ou d'une dévastation, *eodem tempore extractum est... cœnobium S. Leodegarii Arvernus Ebrolii ubi abbas fuit Amblardus* (*Chron. Malleacense*.... LABBE.... t. II, p. 203). Cf. remarques de FOURNIER, *Le peuplement*.... p. 560, n. 9. Notons le nom d'Amblard ! S'agit-il du même personnage que le chanoine de 958 dont les biens usurpés sont rendus lors du plaid d'Étienne II ? (n. 186 *supra*).

<sup>96</sup> LOT, *op. cit.*, p. 31 n. 1, d'après la *translatio S. Genulfi*. Cf. *Origo et historia brevis Nivernensium comitum*, dans LABBE, *Novæ bibl. mss.*, t. I, p. 399-400.

<sup>97</sup> *Lib. Mir. S. Fid.*, I.12. C'est Raymond (IV), fils de Raymond-Pons, qui lui succède âgé de 12 ou 13 ans.

<sup>98</sup> HALPHEN et LOT, n° XX et XXI.

<sup>99</sup> Le 3 avril (*Ann. Saint-Maxentii Pictav.*, 962. *Cart. Saint-Maixent*, n° 23 (962) : *signum Willelmi ducis Aquitanie*).

<sup>100</sup> Cf. RICHER, FLODOARD, ADHEMAR DE CHABANNES, les annales, etc.

<sup>101</sup> Cartulaires de Brioude, Saint-Chaffre, Sauxillanges. Cf. *infra*, chap. 3 et 4.

<sup>102</sup> En 965, Clermont aurait été incendiée : SAVARON, *Les origines de Clairmont*, Clermont, 1607, rééd. DURAND, Paris, 1662, p. 31.

<sup>103</sup> *M.P.A.*, VIII, 965, 972.

protection de son prédécesseur Agapet n'a eu aucun effet <sup>104</sup>. C'est à cette époque que l'abbaye d'Aurillac éprouve de sérieuses difficultés de voisinage avec certains sires belliqueux et que l'abbé Géraud de Saint-Céré est contraint de commender des terres <sup>105</sup>. À Brioude les chanoines usurpent les dîmes <sup>106</sup>.

Les anciennes possessions de Guillaume le Pieux, bien qu'elles aient théoriquement relevé de Guillaume IV d'Aquitaine sont en fait dominées par l'aristocratie locale Au Nord, les vicomtes de Clermont et leurs fidèles pro-poitevins au Sud, une noblesse pro-toulousaine de plus en plus indépendantiste, dont le chef de file n'est plus l'abbé-vicomte de Brioude Dalmas, trop compromis au Nord, mais un certain Étienne ; descendant de fidèles des Guilhemides, sinon parent de ces derniers, il voit sa « carrière » favorisée par le riche mariage qu'il contracte vers 960 avec Azalaïs, fille du puissant comte d'Anjou <sup>107</sup>. Cette alliance du chef du clan aristocratique auvergnat méridional avec l'un des plus illustres lignages du royaume n'était pas faite pour apaiser les conflits locaux. Les Angevins avaient un intérêt évident dans l'affaire : cette intrusion en Aquitaine était dirigée contre leurs voisins et ennemis, les comtes de Poitiers. Au moment où se fait le mariage entre Azalaïs et Étienne, c'est le plan politique angevin qui commence, et qui devait être la dernière grande manifestation du pouvoir royal dans le Midi.

### § 3. — LE PLAN DES ANGEVINS.

C'est en 980, soit une vingtaine d'années après le mariage d'Étienne et d'Azalaïs que nous est expressément dévoilé le fameux calcul politique que le comte d'Anjou élabore au profit de la royauté. Ce calcul, voici comment Richer nous le rapporte : peu après l'association du jeune Louis au trône de son père Lothaire :

« De rusés personnages allèrent trouver la reine Emma et lui dirent qu'ils avaient à l'entretenir d'une affaire importante. La reine les ayant reçus, ils lui dirent que ce serait une très bonne chose de faire épouser au roi Louis Adélaïde, veuve de Raymond duc des Goths, récemment décédé. Ce mariage n'aurait pas seulement pour effet d'accroître la puissance de son royaume, il lui donnerait deux atouts : Louis pourrait mettre en son pouvoir toute l'Aquitaine et la Gothie lorsqu'il aurait, du chef de sa femme, pris le contrôle de leurs places les plus fortes ; et aussi, l'acquisition serait importante et utile, car une fois le père installé ici, et le fils là, le duc et tous les autres ennemis, enfermés au milieu, pourraient être pressés sans relâche. Ce conseil, après avoir été suggéré au roi en présence du comte Geoffroi, fut adopté » <sup>108</sup>.

Le texte est fort clair : il s'agit non seulement de mettre la main sur une région importante du royaume, mais surtout en combinant les forces traditionnelles des carolingiens tenues par Lothaire, et celles nouvelles, acquises par son fils dans le Midi, de contenir et de dominer le trop puissant duc de France Hugues Capet et son beau-frère Guillaume IV Fièrbrace, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. L'inspirateur politique de cette ingénieuse tenaille n'étant autre, comme le montre la fin du texte, que l'ambitieux comte d'Anjou, Geoffroi Grisegonelle, frère de la veuve à prendre.

L'historiographie a pourtant fait peu de cas de ce texte qui la gênait. Une mauvaise connaissance des généalogies méridionales avait en effet poussé à faire d'Adélaïde, sœur du comte d'Anjou, l'épouse d'un obscur « comte de Gévaudan » et à créditer l'imagination du malheureux Richer de ce mystérieux Raymond duc de Gothie. Dès lors, le texte défiguré, la manœuvre consistant à enfermer Hugues de France et Guillaume de Poitiers entre les possessions carolingiennes du Nord et... le Gévaudan apparaissait du même coup comme une assez grotesque chimère. L'étude du peu que nous savons de l'extraordinaire personnage d'Adélaïde permet de restituer au projet sa véritable ampleur.

<sup>104</sup> Cf. Saux. 357, etc...

<sup>105</sup> *Chronicon Auriliac. Cf. infra*, chap. 4, p. 356, n. 157.

<sup>106</sup> Br. 237 (979-987) usurpations de Bernard Daebert, chanoine, et de son fils. *Cf. infra*, chap. 4, p. 364, n. 180.

<sup>107</sup> Cf. ci-après et *infra*, chap. 2, p. 125 et ss. (généalogies).

<sup>108</sup> *H.F.*, III, 92 et ss.

Adélaïde/Azalaïs a dû naître vers 945 ; vers 960, elle a épousé Étienne , dont nous avons parlé plus haut, qui dominait à Brioude et à Mende. Étienne , mort avant 975-976, elle se remaria avec Raymond comte de Toulouse, qui décéda à son tour en 978 ou peu après. C'est alors, en 980, qu'elle contracta son troisième mariage, et le plus beau, avec Louis, fils du roi Lothaire <sup>109</sup>. Mais deux ans plus tard, en 982, elle divorce pour se jeter dans les bras de son dernier mari Guillaume, marquis de Provence. Elle lui survécut et mourut enfin en 1026. On l'enterra à Montmajour, près d'Arles <sup>110</sup>.

Examinons de plus près ce qu'avaient apporté à Azalaïs ses deux premiers mariages.

Étienne , son premier mari, est pratiquement inconnu ; les deux seules fois où il est cité, il ne porte pas le titre de comte. C'est de lui que viennent à Azalaïs et aux trois fils qu'elle en a eus, Pons, Bertrand et Étienne <sup>111</sup>, le gouvernement de Saint-Julien de Brioude, et une influence non négligeable au Puy : soit au fond une position prédominante dans l'Auvergne méridionale. Cette région, au début du X<sup>e</sup> siècle avait été le refuge de la race des comtes d'Auvergne ducs d'Aquitaine, issus de Bernard Plantevelue : c'est par leur intermédiaire que l'évêque du Puy avait reçu les « *regalia* » <sup>112</sup>, C'est à Brioude qu'ils se faisaient enterrer <sup>113</sup>. C'est là qu'ils frappaient monnaie, avaient leur chancellerie <sup>114</sup> ; c'est à Brioude enfin qu'est disparu le dernier d'entre eux, Acfred, rebelle à l'autorité du roi de France, Raoul, parent des usurpateurs Robertiens <sup>115</sup>. À sa mort, l'abbaye de Saint-Julien est passée au pouvoir de son vicomte, qui était aussi son parent, Dalmas. C'est dans la famille de ce Dalmas, et par conséquent dans la parenté des anciens ducs d'Aquitaine, qu'il faut chercher Étienne <sup>116</sup>, héritier de leur puissance dans toute l'Auvergne du Sud.

Le deuxième mariage d'Azalaïs est encore plus beau. Elle épouse Raymond comte de Toulouse et marquis de Gothie, fils de Raymond-Pons <sup>117</sup>. On a longtemps ignoré l'existence de ce personnage, en faisant de son fils Guillaume Taillefer, le propre fils de Raymond-Pons. Mais Raymond-Pons est mort sans doute peu après 942 <sup>118</sup> et sa veuve est Garsinde qu'il avait épousée en 936, et non Azalaïs ; Guillaume Taillefer, en revanche n'apparaît qu'en 1003-1004, et meurt en 1037 ou peu après. Pourtant, dans la seconde moitié du dixième siècle, un comte Raymond apparaît au moins deux fois à Toulouse : en 972, aux côtés de la comtesse Garsinde (ce qui s'explique si elle est sa mère), et une seconde fois, en 978, où un texte indique sa défaite et sa fuite devant Roger comte de Carcassonne <sup>119</sup>. Là dut finir la brève carrière du jeune comte. Par le mariage de Raymond et d'Azalaïs, c'est tout le Midi Toulousain qui se retrouvait lié à l'Auvergne du Sud, comme trente ans auparavant. Belle opération pour l'Angevin, bonne assurance sur le futur, on le verra...

La puissance de la famille de Toulouse à cette époque est volontiers sous-estimée. Elle est pourtant impressionnante : le comte de Toulouse domine encore, par vicomtes interposés, outre la cité de Toulouse, celles de Narbonne, d'Albi, de Nîmes, de Cahors, sans doute d'Agde-Béziers, et, depuis 942, Uzès et Viviers (?). Il a la main sur les évêchés de Toulouse, Cahors, Viviers, une moitié de ceux de Nîmes et d'Albi. Il a dans son domaine propre des abbayes comme Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Gilles, Moissac, Beaulieu. Et surtout la famille de Toulouse reste étroitement liée, durant toute cette période, à ses cousins issus de germains, les comtes de Rodez qui tiennent, outre cette cité,

---

<sup>109</sup> RICHER, *loc. cit.*

<sup>110</sup> POLY, *Catalogue des actes des comtes de Provence, 942-1166*, ronéo. 1976, n° 96, p. 49.

<sup>111</sup> On peut aussi avancer l'hypothèse que ces trois fils sont issus d'un premier mariage d'Étienne. Cf. *infra*, chap. 2, p. 127, n. 136.

<sup>112</sup> *Supra*, p. 76 et *infra*, chap. 3, p. 236.

<sup>113</sup> Cf. FOURNIER, *Les origines de Brioude*, dans *Alm. Br.* 1960, p. 9 et surtout *Les plus anciens sanctuaires élevés sur le tombeau de saint Julien de Brioude*, *ibid.*

<sup>114</sup> Cf. *infra*, chap. 4, p. 312.

<sup>115</sup> *Supra*, p. 77.

<sup>116</sup> Cf. *infra*, chap. 2, généalogies des familles, notes 124, p. 125 et 136, p. 127.

<sup>117</sup> H.G.L., V. 269 et RICHER, III, 92 (l'édition de LATOUCHE, t. II, p. 117, n. 3, le réfute sur ce point).

<sup>118</sup> *Supra*, n. 156.

<sup>119</sup> H.G.L., V. 274 et 265. Sur la mort de Guillaume Taillefer, Cf. POLY, *Catalogue...*, n. 63, et H.G.L., V et 211.

l'abbaye de Vabres, la moitié de l'évêché de Narbonne et un très vaste domaine sis principalement à la limite des comtes de Rodez, de Cahors et d'Albi, au sud du comte de Cahors, autour de Montauban, enfin des biens épars en Toulousain, en Carcassès, en Narbonnais, en Agadès, en Nîmois, bref dans tous les comtés septimaniens <sup>120</sup>.

On comprend dans ces conditions quelle somme de puissance se concentre provisoirement dans la personne d'Azalaïs, veuve d'Étienne et de Raymond et quelle chance magnifique représentait ce mariage pour les Carolingiens appauvris. Mais le plan des Angevins était plus ingénieux que cela ; il ne s'agissait pas seulement de mettre la main sur la Gothie et l'Aquitaine du Sud-Est, mais bien de reprendre la maîtrise du royaume tout entier en rabaisant Robertiens et Poitevins, les deux familles qui avaient osé prétendre au titre de roi.

Il est frappant de voir comme cette partie du plan de Geoffroi Grisegonelle n'est pas le vain calcul d'un Picrochole, ajoutant les cités aux cités, mais tient un compte exact des alliances et des parentés, aussi bien que des rivalités et des haines, nouées et conçues aux générations immédiatement précédentes, et sans cesse remâchées... <sup>121</sup>. On voit que Geoffroi d'Anjou, lorsqu'il envisage, vingt ans après le premier mariage, de réunir sous le commandement du fils du roi les gens des deux chefs défunts, l'auvergnat Étienne et le toulousain Raymond, pour les faire marcher contre ceux du fils de Guillaume Tête d'Étoupe, ne fait pas un calcul chimérique : il rallume au profit de la royauté carolingienne un brasier mal éteint. Et la faveur de Lothaire envers la coalition Angers-Toulouse-Brioude ne date d'ailleurs pas de 980 : n'a-t-il pas donné dès 976 le siège du Puy dont il a encore la collation au frère de Geoffroi et d'Azalaïs, l'angevin Guy <sup>122</sup> ? Par ses fils du premier mariage et du second, par son frère Guy, Azalaïs domine toute l'Aquitaine, de Brioude à Toulouse. À cette nouvelle principauté « à la guilhemide », il faut un roi ! Azalaïs et Louis, pour qui son père ressuscite l'ancien royaume d'Aquitaine, sont solennellement mariés et couronnés à Brioude <sup>123</sup>.

En même temps, à la fois pour prévenir une jalousie bien compréhensive et pour s'assurer le Nord du pays d'Auvergne, le roi accorde le titre comtal au vicomte de Clermont, principal vassal théorique du duc d'Aquitaine qui vient de reformer une coalition avec le duc de France en riposte à la nouvelle alliance de la monarchie et des Angevins <sup>124</sup>.

<sup>120</sup> Sur les comtes de Toulouse et leur puissance, Cf. MAGNOU-NORTIER, *La société laïque...* p. 236-237.

<sup>121</sup> En l'absence d'une documentation suffisamment abondante, le détail des parentés est malaisé à établir ; nous savons cependant que Raymond de Rodez était cousin de Raymond-Pons de Toulouse et peut-être aussi son beau-frère par sa soeur Garsinde. Mais ce même Raymond était le *consanguineus* de Guillaume et de son frère ACFred. D'autre part, il faut remarquer l'introduction chez les comtes de Toulouse, du nom de Pons, jusque-là étranger à leur famille ; or ce nom ne se retrouve que dans une seule autre famille de rang comtal à cette époque, et précisément porté par le fils d'Azalaïs et d'Étienne « de Brioude ». Continuons à démêler l'écheveau : le vicomte Dalmas était cousin germain (?) de Guillaume et d'ACFred ; Étienne lui-même était *cognatus* de Guy d'Anjou évêque du Puy, le propre frère de sa femme Azalaïs, et lorsqu'on veut préciser cette parenté, les indices portent une fois encore vers la famille des Guillaume d'Auvergne. Aucun des deux mariages d'Azalaïs n'est donc dû au hasard, mais ils tendent à renforcer un système serré de liens de parenté tissés autour de cette grande famille qui avait un moment dominé tout le Midi.

Sur ces points, Cf. généalogies du chapitre 2.

<sup>122</sup> *Infra*, chap. 5. Dans les années 970-980, le comte d'Anjou est « bien en cour », et s'entend avec la plupart de ses pairs. (LOT, *Études sur le règne d'Hugues Capet...* GUILLOT, *Le comte d'Anjou...*). Les rapports de la maison d'Anjou avec la royauté carolingienne sont alors semblables à tous ceux des grandes familles de l'aristocratie d'Empire, soumis aux versatilités de la faveur du souverain, à ses grâces accordées ou retirées selon les moments. Ils sont surtout inversement liés à ceux qu'entretiennent avec cette royauté [les futurs Capétiens, les ducs de France, et notamment leurs alliés] les comtes de Poitiers, voisins et ennemis des Angevins et des Toulousains.

<sup>123</sup> RICHER... III, 94 et 95. LOT, *Les derniers carolingiens*, p. 126-129.

<sup>124</sup> Cf. LEMARIGNIER, *Le gouvernement royal...* : En *Francia*, le roi fabrique des comtes avec des petits vicomtes... L'« usurpation » du titre comtal a lieu après mai 980 (CLU. 1525, donation à Cluny de la cour de Beaumont par le vicomte Guy) et avant 986 — Saux. 363 (*Wido princeps*, formule volontairement ambiguë, 340, 434, Br. CCLXXXVI (suspecte).

CLU. 1525 (mai 980), *Guido arvernice civitatis vicecomes*.

Saux. 340 (mai 980-986) : donation du prévôt Eustorge de sa villa de Genestines : *in ista elemosina mitto seniore meum Guidonem comitem...* (datée de Lothaire, roi des Francs et des Aquitains, donc antérieurement au couronnement de Louis et Azalaïs ?

Saux. 358 (déc. 980-986). Donation du prêtre Hugues *in villa Samsoni*. Guy, comte, *defensor noster*.

La combinaison paraissait bonne. Le plan de Geoffroi Grisegonelle n'avait pourtant qu'un défaut : il supposait de la part de Louis, nouveau chef du parti anti-poitevin, énergie, activité, courage, et bien d'autres qualités qui lui manquaient apparemment <sup>125</sup>. Celui-ci déçut bientôt et sa femme et les grands d'Aquitaine.

Entre les époux, les choses se gâtent vite. L'incompatibilité d'humeur entre le jeune adolescent et la comtesse douairière a bientôt raison des calculs politiques. Le divorce intervient moins de deux ans après le mariage. Lothaire rapatrie son fils au Nord où les affaires d'Allemagne absorbent son activité, non sans avoir pris certaines précautions défensives et, bien sûr, s'être réconcilié avec Hugues Capet et Guillaume de Poitiers <sup>126</sup>.

En même temps qu'ils perdent une faveur royale décidément versatile, l'historiographie du Nord nous laisse entendre que Geoffroi et les siens voient leurs espoirs s'effondrer. La déception n'est-elle pas en fait plus grande du côté royal de voir le Midi échapper une fois de plus à son sceptre ?

En 984, Azalaïs allait chercher en Provence son quatrième et dernier mari, en la personne du comte Guillaume d'Arles, bientôt marquis, celui qu'on appellera « le Libérateur » (des Sarrasins) <sup>127</sup>.

---

Saux. 363 (août v. 980 et non 957, AUZIAS, *L'Aquitaine*, p. 104), Guy, « prince des arvernes », donne l'église Saint-Saturnin de Billom.

Saux. 93 (sep. 980-986). Donation de l'archiprêtre Eriman avec Guy comte.

Saux. 434 (début mars 980-986) donation du vicomte Bertrand, frère de Dalmas, de sa cour de Chaumont. *In hanc elemosina mittat Gliidonem comitem.*

Br. CCLXXXVI (955-985) suspecte, donation du vicomte Bertrand, frère de Guy.

<sup>125</sup> RICHER, III. 95.

<sup>126</sup> Lothaire demande à Guy, abbé de Saint-Martial de Limoges, de fortifier la cité. LOT, *op. cit.*, p. 129. Deux diplômes royaux sont délivrés par Lothaire en 982, à Parentignat, près Usson, et à Boussac (HALPEN et LOT, n° XLIX et L), qui attestent du repli stratégique de la suite royale, fuyant Brioude par le Val d'Allier, et prouvent que c'est bien le divorce et non le mariage, qui vient d'intervenir à cette date.

<sup>127</sup> POLY, *La Provence...* p. 28 et surtout *Catalogue...* n, 24, p. 15, pour la date du mariage (après juin 981 et sans doute janvier 984). A la même époque, Geoffroi Grisegonelle se remarie sur le tard avec Adélaïde de Châlon, du vieux clan des Bosonides. Vers 986, en riposte à ces alliances, Eudes de Blois épouse la fille de l'empereur Conrad, suzerain théorique de la Bourgogne et de la Provence (993), Berthe de Bourgogne, plus tard remariée au roi Robert (*infra*, chap. 5, p. 423).

**LES ANGEVINS  
ET LES MARIAGES D'AZALAÏS**

L'affaire de 980, à la lumière de la stratégie politique du élan d'Azalaïs, apparaît comme une tentative concertée pour faire pencher définitivement la balance en faveur d'un des élan qui ont réussi l'unification du Midi : une grande famille sinon méridionale, du moins méridionaliste et liée à l'aristocratie locale (un peu comme les Guilhemides finalement) fait appel à une royauté de tradition carolingienne pour lui demander un aval de ses projets ambitieux.

Elle avait seulement oublié qu'elle n'était plus au neuvième ou au début du dixième siècle, mais en pleine « révolution féodale ». Par le mariage de son fils, le roi Lothaire pensait pouvoir facilement soumettre le pays quand il en aurait, du chef d'Azalaïs, acquis les places fortes, les châteaux. En fait, ces châteaux, la comtesse ne les tient plus. Le pouvoir de base échappe aux princes, et le mouvement est irréversible. Le conflit qui éclate de nouveau en Auvergne ne doit pas faire illusion. Même s'il prend place dans le contexte de la haute politique, s'il est bien une conséquence du divorce de 982, il est surtout un prétexte à de nouvelles violences (seigneuriales). La nouvelle division du pays en deux, Nord contre Sud, est incontestablement accentuée par les rivalités de familles et les haines locales.

C'est bien leurs intérêts que poursuivent les vicomtes de Clermont en suivant le parti du roi, et en redonnant leur fidélité au duc d'Aquitaine réconcilié, lequel en retour ratifie leur prise du titre comtal <sup>1</sup>. La disparition de leur parent, l'évêque Étienne II de Clermont, élément pacificateur, a sans doute libéré de tout scrupule les vicomtes et leurs *seniores* quant à l'engagement complet dans la bataille : c'est à une véritable guerre que se livrent ceux du Nord et ceux du Sud. En est témoin cette relation passée inaperçue dans l'histoire officielle d'Auvergne, d'un événement pourtant bruyant, survenu vers 985, la tentative de prise de la ville de Mende, forteresse des « comtes » de Brioude-Gévaudan <sup>2</sup>, par le « comte » Guy de Clermont. Sous forme épique les « *opuscules* » de l'évêque Aldebert de Mende <sup>3</sup> nous disent que le comte Guy échoue pitoyablement, tué d'un coup de lance sous les murs de la cité <sup>4</sup>. C'est la déroute chez les « Nordistes », la victoire pour les « Sudistes ». C'est sans doute au même événement qu'il faut rattacher l'affaire de l'enlèvement du prévôt Guigue du Puy par Pons et Bertrand, les fils d'Azalaïs, qui emmènent leur otage précisément à Mende <sup>5</sup> ; on peut soupçonner ce prévôt d'avoir pris parti pour le comte de Clermont, d'où ses déboires. Le flou et l'imprécision qui entourent ces deux faits ne suffisent en tout cas pas à cacher la violence de la lutte qui déchire alors l'Auvergne. Le mariage raté du fils du roi de France et de la plus riche héritière du pays, maîtresse théorique du Midi, est le dernier grand acte politique de l'Auvergne carolingienne en même temps qu'il révèle la crise féodale. La suite des événements s'inscrit dans un contexte nouveau, qui sort de notre propos liminaire.

La rupture avec la royauté est-elle grave ? Les princes ont-ils compris leur échec ? Peu importe. Ce qui compte en fait, c'est que l'Auvergne est en train de craquer sous les coups de la révolution féodale.

La guerre civile qui éclate alors n'est plus une lutte entre clientèles de princes, mais une lutte entre sires, ou une lutte des sires contre les paysans ; elle devient une lutte sociale. S'agit-il d'une mutation ou de la fin d'une illusion ?

L'influence de l'aristocratie dans les luttes des rois et des princes n'est pas nouvelle. Géraud d'Aurillac et sa *Vita*, les péripéties des derniers Guilhemides et de leurs successeurs avec le plaïd d'Ennezat, les déboires de la royauté et des Angevins en dernier lieu, en sont les rares mais meilleurs témoignages. Voilà maintenant que, signe d'une « autonomisation » politique du Midi, cette action souterraine, jusqu'alors sous-jacente éclate en plein jour ; les grands d'Auvergne peuvent bien se *commender* au duc Guillaume à Ennezat

---

<sup>1</sup> En 984, Guillaume IV est dit *dux totius monarchiæ Aquitanorum*. Dans la suite des *Clermont* se trouvent les *Thiers-Huillaux*, les *Paillers-Montboissier*, les *Usson*, le vicomte Dalmas. Cf. Saux., *passim*.

<sup>2</sup> Pons n'est en fait qualifié de *comes Gabalītensis telluris et forensis patriæ* qu'en 1011 (Br. 331). Les Angevins ont, semble-t-il, confisqué Brioude et peut-être même l'abbatit dès 982 (aucune charte de 983 à 986).

<sup>3</sup> Ed. par Clovis BRUNEL, *Les miracles de Saint-Privat, suivis des opuscules d'Aldebert III évêque de Mende*. Paris, 1912.

<sup>4</sup> *Miracula sancti Privati*, et surtout *Rythmi de miraculis sancti Privati*, III, p. 23-26. Cf. aussi usurpation par Guy de la cour de Beaumont qu'il avait donnée à Cluny (CLU. 2277, ap. 994-1011, et CLU. 1525, mai 980), preuve que les choses se sont aussi envenimées entre le (vi)comte et la congrégation clunisienne. On peut sans doute mettre en rapport avec ces événements l'éviction, à Saint-Chaffre, en 985, de l'abbé Armand, dont la gestion est stigmatisée (Sch. CXXXI). Il est remplacé par l'apocrisiaire Guigue bientôt promu évêque du siège provençal restauré de Glandevès. L'abbaye de Saint-Chaffre est alors à la collation de l'évêque.

<sup>5</sup> Sch. CCCXVI (v. 986-990), Pons et Bertrand donnent *in emendationem, eo quod... Guigonem prepositum, captum violenter, a Beate Mariæ Aniciensis ecclesia Mimata duxerunt*. C'est ce même Guigue qui sera nommé évêque de Valence ap. 986, sur intervention de Guy. Cf. *infra*, chap. 5.

; les actes de Brioude peuvent bien le reconnaître comte ; que nous importe donc de savoir qui est avec qui. Les *principes arvernenses* luttent pour leur propre compte. Le groupe social qui mène désormais le jeu, le moteur du système que nous cachaient les sources, cette noblesse locale, apparaît le mieux, au moment où elle est paradoxalement en pleine mutation et se fait violence, comme à la société qu'elle agite.

<sup>ii</sup> **Bibliographie non exhaustive** : Alfred Richard, *Histoire des comtes de Poitou 778-1204*, Paris, 1903. — Joseph Calmette, « La famille de saint Guilhem », dans *Annales du Midi*, 1906, p. 145-165. — Léonce Auzias, « L'origine carolingienne des ducs féodaux d'Aquitaine et des rois capétiens », *Revue historique*, 52e année, t. 173, janv.-juin 1934, p. 91-102. ; L'Aquitaine carolingienne (778-987), Toulouse-Paris (Bibl. mérid., 2e série, t. XXVIII), 1937. — Léon Levillain, « Les Nibelungen historiques et leurs alliances de famille », *Annales du Midi*, XLIXe année, 1937, p. 337-408, et Le année, 1938, p. 5-66. — Jan Dhondt, *Etudes sur la naissance des principautés territoriales en France (IXe-Xe siècle)*, Brugge, 1948. — C. B. Bouchard, « The problem of the three Bernards and the dukes of Aquitaine », appendice à « Family structure and family consciousness among the aristocracy in the ninth to eleventh centuries », *Francia*, 14 (1986), *Prosopographica VII*, p. 639-658. — Christian Lauranson-Rosaz, *L'Auvergne etsy marges (velay, Gévaudan) du VIIIe au Xie siècle. La fin du monde antique ?* Le Puy-en-Velay, 1987. — Claudie Amado-Duhamel, *La famille aristocratique languedocienne. Parenté et patrimoine dans les vicomtés de Béziers et d'Agde (900-1170)*, thèse de Doctorat d'Etat, Paris-Sorbonne (Paris IV), 1995 ; et articles divers...

<sup>iii</sup> Bernier et Rolinde (*Bernarius et Chrodlanda*) seraient les *Guarnariuset Rotlindis* cités parmi les défunts de la famille par Dhuoda et jusqu'ici non identifiés. Ils seraient tout simplement les grands parents de saint Guillaume... C. B. Bouchard, « The problem... » Rolinde ou *Chrodlanda* est elle-même fille de Berthe/*Berrada*, pronesse mérovingienne, fondatrice de Prüm zn 721 (H. Beyer, *Urkundenbuch zur Geschichte der mittelrheinischen Territorien*, vol. 1, Coblenz, 1860, réimpr. Hildesheim, 1974, p. 10-11, n° 8) ; elle est la sœur d'Her(i)bert ou Garibert comte de Laon, dont la fille Berthe épouse Pépin le Bref.

Au bas de la charte de fondation de Prüm (ci-dessus), après Bertrade et son fils Her(i)bert, signent *Bernarius, Chrodlanda* et *Theodericus* (gendre, fille [sœur pour E. Hlawitschka, *infra*] et petit-fils de Bertrade, laquelle n'a pas d'autre fils qu'Her(i)bert...).

<sup>iv</sup> Lui (C. B. Bouchard, *op. cit.*, p. 656) ou un autre Thierry à la génération supérieure (E. Hlawitschka...).

<sup>v</sup> Testament édité par M. Tangl, « Das Testament Fuldrads von Saint-Denis », dans *Neues Archiv* 32 (1906), p. 207-210.

<sup>vi</sup> Egnihard, *Annale, ad ann. 782, 791, 793*, dans *MGH SS I*, p. 163, 177, 179. *Contra*, L. Levillain (qui en fait le fils), *Les Nibelungen...* p. 5-6.

<sup>vii</sup> Serait pour la plupart des auteurs une fille de Charles Martel ou d'une de ses femmes, donc une [demie-] sœur de Pépin le Bref. Cf. *infra*, n., et *contra*, E. Hlawitschka, *ibid*

<sup>viii</sup> Par Louis le Pieux, alors roi d'Aquitaine.

<sup>ix</sup> Dans la charte, Guillaume rappelle ses parents *Theodericus* et *Aldana*, ses deux épouses, *Cunigunda* et *Witburgis*, et ses frères, sœurs et enfants. *Vita Hludowici imperatoris*, 5, dans *MGH, SS II*, p. 609. Cl. Devic et J. Vaissette, *Hist. Gén. du Languedoc*, vol. 2 (Toulouse, 1875), preuves col. 65-68, n° 16.

<sup>x</sup> Comte d'Autun entre 815 et 819. Rappelé par Charles le Chauve comme *Theodericus, fils de Theodinus*. *Rec. des actes de Charles le Chauve* (éd. A. Giry, M. Prou et G. Tessier, Paris, 1943-55), vol. 2, p. 5-7, n° 227 ; *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire* (éd. M. Prou et A. Vidier, vol. 1, Paris, 1900), p. 24-30, 36-37, n°s 10-13, 16. Lègue tous ses biens à Bernard de Septimanie, et agit comme parrain du fils de Bernard, Guillaume (Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, éd. P. Riché, Paris, 1975, 8, 14, p. 320).

<sup>xi</sup> Bernard est dit par Thegan (*Vita Hludowici imperatoris*, 36, dans *MGH SS II*, p. 597) de *stirpe regali*, et petit-fils de Charlemagne. La plupart des auteurs ont trouvé le lien familial avec les Carolingiens par *Aldana*, épouse de Thierry (*supra*). *Aldana* est est inscrite dans un nécrologe d'Aquitaine avec des sœurs nommés *Hiltrudis* et *Landrada*. Charles Martel avait une fille nommée *Hiltrudis* (*Continuationes Fredefarii* 25, dans *MGH SSRM II*, p. 180) et, selon une *Vie* écrite au IXe ou Xe siècle (*Vita Chrodegangi episcopi Mettensis* 6-7, dans *MGH SS X*, p. 556), une fille *Landrada* (mère de l'évêque Chrodegang de Metz). X, p. 556. *Contra*, E. Hlawitschka, « Die Vorfahren Karls des Grossen », *Karl der Große, Lebenswerk und Nachleben* (5 vol., Düsseldorf, 1965-1968), vol. 1, p. 76-78, n° 26. — La charte de Guillaume pour Gellone cite Bernard en premier, ce qui en fait l'aîné des enfants du saint. Une *Vie* contemporaine de Benoît d'Aniane dit que Guillaume laissa ses comtés à ses fils quand il se fit moine ; une *Vie* de Guillaume, du XIe siècle, basée en partie sur la *Vie* de Benoît d'Aniane, dit qu'il laissa ses comtés à ses fils Bernard et Gaucelme. Ardo, *Vita Benedicti abbatis Anianensis et Indensis*, dans *MGH SS XV*, p. 213 et n. 2. — Bernard est cité pour la première fois en 864 dans les *Annales de Saint-Bertin* (*ad. ann. 864*, p. 113-114) ; il y est dit « Bernard, fils de Bernard » (ce dernier exécuté par Charles le Chauve, *dixit* Hincmar).

<sup>xii</sup> Encore vivant quand Dhuoda écrit son *Manuel*.

<sup>xiii</sup> Mentionnée par Guillaume dans la charte de Gellone, et par Dhuoda dans son *Manuel* parmi les défunts de la famille.

<sup>xiv</sup> Note 9 *supra*.

<sup>xv</sup> Note 9 *supra*.

<sup>xvi</sup> Exécuté sur l'ordre de Lothaire Ier. Dhuoda, *Manuel*, 10, 5, p. 354 ; Thegan, *Vita Hludowici imperatoris* 45, 52 (dans *MGH SS II*, p. 633, 639) ; *Annales Bertiniani ad ann. 830, 834* (éd. F. Grat, J. Vielliard et S. Clémencet, *Annales de Saint-Bertin*, Paris, 1964), p. 2, 14 ; Nithard, *Historia* (éd. Ph. Lauer, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, Paris, 1926), 1, 5, p. 20-22.

<sup>xvii</sup> Plutôt qu'Hildegarde (thèse habituelle), l'épouse de Gérard pourrait être une fille de Roricon et de Rotrude, celle-ci fille de Charlemagne. Communication de Christian SETTIPANI (*La Préhistoire des Capétiens...*), que nous remercions ici pour les critiques judicieuses qu'il a apportées à notre tableau.

<sup>xviii</sup> L. Levillain, *Les Nibelungen...*, p. 7-11, donne une fille à Bernard de Septimanie (que Dhuoda ne mentionnerait pas !), mariée à Vulgrin d'Angoulême (frère d'Hilduin abbé de St. Denis), d'après le vague commentaire d'Adémar de Chabannes selon lequel Vulgrin avait épousé une sœur d'un certain « Guillaume de Toulouse », (*Chronicon*, 3, 20, éd. J. Chavanon, Paris, 1897, p. 138)

<sup>xix</sup> *Vita Hludowici imperatoris* 41, dans *MGH SS II*, p. 630. Dhuoda, *Manuel*, préface, p. 84.

<sup>xx</sup> Bernard est dit en 851 *missus* de Charles (Br. CXIV, plaid de Langeac)...

<sup>xxi</sup> Veuve de Bernard le Poitevin. (lequel est le père de Bernard de Gothie et d'Emenon d'Angoulême, et l'oncle d'Adémar de Poitiers). Bilichilde est fille de Rorgon, comte du Maine. Sœur des archichanceliers Louis et Gauzlin, ce dernier abbé de Saint-Germain-des-Prés et évêque de Paris † 886. C'est la famille des Rorgonides.

<sup>xxii</sup> Vivant encore probablement en juin 886. Le 21 juillet il donne avec Ermengarde à Conques (Conq.. 153 ; Levillain, *Les personnages...*, p. 12, et non le 21 juillet 882 Desjardins, ni le 21 juill. 883 L. Auzias p. 418). S'il est mort en combattant Boson, il ne peut avoir péri qu'en cette année, puisque Boson mourut le 11 janvier 887 (R. Poupardin, *Le royaume de Provence...*, p. 140, n. 3). Attention faux acte de St-Cyr de Nevers pour le 18.8.886.

<sup>xxiii</sup> Ad. Chab., *Chron.*, p. 143.

<sup>xxiv</sup> R. Glaber, *Historia* (éd. M. Prou), III, V, 18 (p. 67) : *jubente Willemo piissimo Aquitanorum duce...*

<sup>xxv</sup> *Cartulaire de Cluny* (éd. A. Bernard et A. Bruel), n° 53.

<sup>xxvi</sup> *Cartulaire de Cluny*, n° 112.